

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

### ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (prix min. d'une annonce 1.-), Mortuaires 12 c., Tarifs 30 c., Réclames 30 c., min. 4.50, Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert, min. 3.50), le samedi 16 c., Mortuaires 10 c., min. 7.20, Réclames 50 c., min. 6.50, Étranger, 18 c. le millimètre (une seule insert, min. 5.-), le samedi 21 c., Mortuaires 23 c., min. 8.50, Réclames 60 c., min. 7.80.

### ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
Suisse, franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30  
Étranger 48.- 24.- 12.- 4.-  
Prix usuel p. plus. pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.  
Chang. d'adresse 50 c. Idem p. vacances 50 c. par mois d'absence.  
TÉLÉPHONE 207 - CHEQUES POSTAUX IV. 178

### A travers les usines Renault

## Comment se fabrique une automobile

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 20 mai)

A l'inverse de la plupart des autres fabrications qui ne font que l'usinage et le montage de pièces, la maison Renault crée l'automobile à partir de la matière première : métal et bois, que même elle produit en grande partie. C'est précisément ce qui rend sa visite si intéressante.

Elle possède, en effet, des mines de fer dans le Massif central français, une usine hydroélectrique qui produit les alliages métalliques — ferrosilicium et ferromanganèse — nécessaires aux ateliers de la région parisienne, des gravières qui livrent le sable dont les fonderies ont besoin, des laboratoires fournissant de l'oxygène et du gaz acétylène. Elle a sa propre flotte servant au transport des métaux bruts et des bois. Du sable utilisé, elle confectionne des briques qui sont vendues en grande quantité. De même, l'usine de Saint-Michel de Maurienne produisant plus de carbure de calcium qu'il n'est indispensable pour les besoins de l'entreprise, celle-ci en vend énormément.

En somme, il n'y a que les tableaux de contrôle, les batteries, les canalisations électriques — celles-ci proviennent surtout de la Suisse —, les pneus, les glaces et les étoffes qui ne soient pas fabriqués par la maison Renault. Ces matériaux bruts sont soumis à un certain nombre de manipulations qu'on peut schématiser en trois groupes principaux : la transformation, l'usinage et le montage.

Il s'agit tout d'abord de transformer l'acier en pièces de formes diverses et appropriées. Des ateliers de deux sortes y sont destinés. Il y a ceux où les pièces sont coulé dans des moules ; il y règne une chaleur tropicale et des flammes de toutes couleurs jaillissent de partout. Et il y a aussi ceux où le métal en plaques ou en barres passe par des étirages qui le transforment en rubans de largeur et d'épaisseur voulues des marteaux pilons qui l'écrasent à point, des embouteuseuses, presses formidables qui le plient à la forme souhaitée. C'est un spectacle impressionnant et assourdissant que celui des soixante marteaux pilons, dont le plus gros a une puissance de dix tonnes, et d'où jaillissent constamment des gerbes d'étincelles, ou celui des grandes presses à emboutir, de 800 tonnes d'action, qui traitent l'acier comme une vulgaire feuille de papier.

Les pièces ainsi obtenues sont ensuite usinées. En effet, les opérations de fonderie et de forge ne permettent pas en général d'obtenir la précision exigée des parties d'une automobile. C'est la tâche d'ateliers spéciaux de retoucher, chacune pour l'amener à l'état qu'exige le montage. Là aussi l'on est saisi par l'ampleur des installations : il suffit pour le faire comprendre de dire qu'on y voit fonctionner quelque treize mille machines de tous genres : tours, raboteuses, étaux-limeurs, mortaiseuses, fraiseuses, aléseuses, perceuses, meules, etc. qui entaillent ou polissent le métal comme on pourrait le faire avec du beurre, sans difficulté apparente ni bruit exagéré, sous des flots d'huile qui ne cessent de couler. Chaque ouvrier a sa tâche très précise, toujours la même, et dans cette foule le visiteur a peine à se retrouver.

Toujours est-il qu'au sortir de ces ateliers toutes les pièces sont terminées, minutieusement exactes et prêtes à s'adapter à la perfection les unes aux autres. Alors peut commencer la dernière phase des opérations : le montage de ces parties détachées pour constituer l'automobile complète. Les opérations se font ici en deux temps. Simultanément, mais en des ateliers différents, on monte d'abord le châssis, le moteur et la carrosserie. Il va de soi que le moteur, l'organe le plus délicat de la voiture, est construit avec des soins tout particuliers et mis longuement à l'essai dans une salle où l'on fait fonctionner 80 moteurs à la fois.

Le montage des carrosseries se fait en partie à Saint-Denis et en partie à Billancourt sur une île de la Seine. L'aménagement de l'île Seguin n'a pas été sans frais ni peine. Il a fallu élever son niveau, pour mettre les ateliers à l'abri des inondations, par un remblai de six mètres représentant un volume de terre de 600 mille mètres cubes. Pour relier l'île à la terre ferme, on a construit un pont métallique privé sur lequel passe une voie ferrée qui conduit à la gare particulière des usines Renault.

Châssis, moteur et carrosserie étant ainsi montés chacun de son côté, il s'agit de les assembler. Cette dernière phase de la fabrication en est l'une des plus suggestives : les châssis sont placés en file indienne sur un trottoir roulant animé d'un mouvement de translation lent et les travaux sont effectués par des équipes qui font leur besogne au moment où le châssis passe devant elles. Les dernières vis fixées et les derniers écrous serrés, voici le moteur qui descend de l'étage supérieur pour se poser juste à la place qui lui revient. Avec célérité, il est assujéti sur le

châssis, graissé et mis en marche tandis que le véhicule continue à progresser. Au moment voulu, la carrosserie descend à son tour de la galerie et vient coiffer moteur et châssis.

Dès qu'elle est fixée, des femmes lui font subir une suprême toilette à coups de torchons qui donnent à l'émail tout son éclat et l'automobile quitte la chaîne par ses propres moyens.

On voit ainsi en quelques minutes surgir une voiture qui n'avait guère, au début, que quatre roues. La merveille se poursuit sans arrêt, au rythme de trois cents autos par jour. La visite se termine par les locaux de livraison où l'on voit côte à côte des milliers de véhicules de tous types et de toutes grandeurs.

Le travail par équipes dont il vient d'être question présente un certain intérêt au point de vue social. La production dépendant de la vitesse avec laquelle la chaîne peut progresser, le personnel est ici payé en proportion du travail de l'équipe. En conséquence, il importe que chaque équipe soit assez

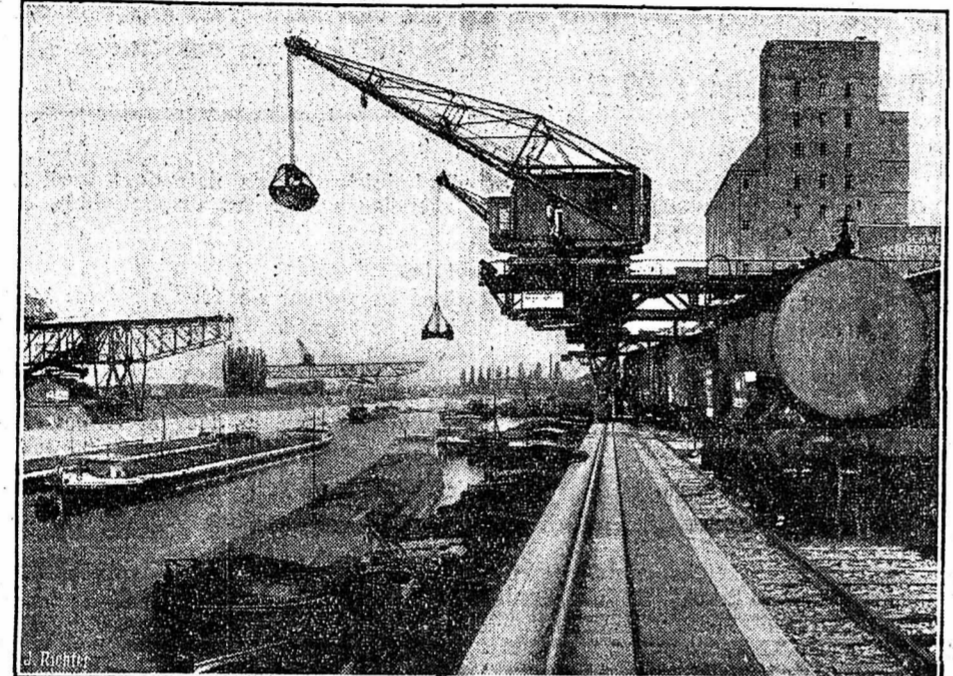
homogène pour que la lenteur d'un de ses membres ne retarde pas la production des autres. Aussi, le contrôle se fait-il là davantage par les coéquipiers que par les contremaîtres et ceux-ci s'efforcent à éliminer tout ouvrier trop lent ou malhabile. En revanche, comme il s'agit de faire de l'ouvrage soigné et non seulement rapide, des contrôleurs surveillent que rien ne soit bâclé ; ils reçoivent une prime pour chaque défaut qu'ils découvrent.

On imagine bien qu'une entreprise aussi formidable nécessite une organisation minutieuse ; celle des usines Renault est remarquable. A tel point que, malgré le nombre extraordinaire des ouvriers, il est possible, pour chaque déficuosité signalée plusieurs années plus tard par un client, de retrouver, grâce à un ingénieux système de fiches, l'équipe et souvent même l'ouvrier responsables. Des ingénieurs sont employés à ne porter leur attention que sur les détails, car il est facile de comprendre la répercussion technique et financière que les détails les plus infimes ont dans une entreprise de cette envergure.

La visite des usines Renault a donc été pour nous du plus grand intérêt tant au point de vue mécanique que sous l'angle social et je serais heureux si j'avais pu le faire comprendre à mes lecteurs. R.-O. F.

### Le trafic fluvial dans le port de Bâle

Il atteint cette année en avril 83,782 tonnes, chiffre dépassant sensiblement celui des années précédentes à pareille époque.



Notre photographie représente le canal du Petit-Huningue à Bâle.

## La „Zika“

De notre correspondant de Zurich

... La „Zika“ ? Entendez par là « Zurich internationale Koch-Ausstellung », ou, si vous préférez que j'écrive ça en français : « Exposition internationale d'art culinaire, Zurich ». Parfaitement ! Zurich a su payer le luxe d'une exposition de caractère international, et l'inauguration ne saurait tarder bien longtemps ; la construction des bâtiments, sur la place de l'ancienne Tonhalle, avance rapidement ; ces derniers se distinguent de loin grâce à leurs couleurs bariolées et vives. Je n'ai pas jusqu'à dire que ce déluge de couleurs brutales et criardes plaira à chacun ; mais que voulez-vous : il paraît que ce style et ces couleurs sont de mode, et les simples pékins n'ont qu'à s'incliner, quittes à ne pas regarder si ce n'est pas de leur goût. Du reste, ce qui importe, c'est bien moins l'extérieur que l'intérieur, et je crois que pour le contenu, personne n'aura lieu de se plaindre. Qui vivra verra.

Le bâtiment principal a été baptisé du nom sonore de « Boulevard Escoffier », désignation qui doit sans doute lui assurer un succès complet ; il a 12 mètres de large, 18 de haut, 140 de long ; un peu plus grand qu'une cabine téléphonique, comme vous voyez ! Il y aura là-dedans cinq restaurants de pays différents, avec jardin, un pavillon destiné à montrer l'art culinaire sous ses aspects les plus séduisants, un restaurant d'hôtel, une cuisine spéciale pour la préparation des poissons, une pinte suisse, une boucherie, une boulangerie, un débit de bière, un café et jardin avec de véritables arbres, etc. Une vraie cour des miracles, où les amateurs de bonne chère trouveront de quoi satisfaire leurs goûts.

A côté de ce grand bâtiment s'alignent les sept pavillons destinés à abriter les divers groupes industriels ; les travaux ont été poussés si loin dans cette partie de l'exposition que quelques exposants ont déjà pu commencer leur installation. Au 1<sup>er</sup> étage, l'on a placé la salle des démonstrations, le service scientifique, etc. ; là encore, tout a été organisé avec un grand sens pratique. En tout, les différents bâtiments couvrent une superficie de 13,000 fr., ce qui est beaucoup dès que l'on songe qu'il s'agit d'une exposition qui ne durera qu'un mois exactement. Cela soulève à nouveau le problème, qui s'est déjà posé souvent fois à Zurich, de la construction d'un bâtiment permanent pour expositions, qui permettrait d'éviter des dépenses considérables et rendrait beaucoup plus facile l'organisation d'expositions ; car on y regarde à deux fois avant de se lancer dans une dépense comme celle mentionnée ci-dessus. Il y a toutes raisons de penser que les Zurichois finiront bien par avoir, un jour ou l'autre, leur halle permanente ; il n'y a que de savoir attendre.

## J'ÉCOUTE...

L'éducation en effigie

Nos billets de vingt francs vont avoir une effigie. Ils en avaient bien une, mais qui semblait avoir été mise là par hasard, tant elle y occupait peu de place. C'était la Suisse de nos pièces d'or de dix et de vingt francs. Combien de gens avaient-ils remarqué que la Suisse de Landry se trouvait également sur nos billets de banque ? Je suis sûr, en tout cas, que sans y regarder de nouveau, extrêmement peu nombreux seraient ceux qui pourraient vous dire exactement où elle se trouve, si c'est au recto ou au verso, à gauche, à droite, en haut ou en bas. La Suisse va faire place, nous informe-t-on bruyamment, à Henri Pestalozzi. « Gloire soit à Pestalozzi », dit la cantate. La Banque nationale a décidé, à son tour, de glorifier, de sorte, le grand éducateur. Nous avions déjà célébré par nos billets de banque le travail agricole, le travail forestier, l'industrie. La Banque nationale veut rendre hommage encore à l'éducation.

On la louera grandement de cette préoccupation. On se demandera, pourtant, si le choix d'un symbole aussi personnel est bien heureux pour un billet de banque. La figure de Pestalozzi n'a rien de particulièrement esthétique. Puis, il n'est peut-être pas convenu à l'éducateur qu'on plaçât ainsi son image sur un billet d'usage aussi courant et qui sert à payer tant de choses, les belles, les nécessaires, comme les mauvaises et même les impures. Mais passons ! Ne voyons que l'intention. Il est bien qu'une banque nationale ait songé à rendre hommage à l'éducation également. Dans son désir de célébrer tout le travail productif, elle eût pu décider de glorifier encore l'hôtellerie. Et je ne sais quel billet de banque réclame elle eût été amenée à inventer. J'aime mieux Pestalozzi. Ne prétendons-nous pas tous, en Suisse, d'ailleurs, à être des centres d'éducation. L'étranger ne comprendra, sans doute, pas le Pestalozzi de nos billets de banque. Mais si celui-ci avait pour effet de rappeler chaque jour aux pères et mères suisses les devoirs d'éducation qu'ils ont ; quotidiennement aussi, envers leurs enfants, la Banque nationale aurait rendu un fier service au pays. FRANCHOMME.

### La discipline de la rue à New-York

NEW-YORK, 21. — Un nouveau règlement de la circulation récemment mis en vigueur par le préfet de police de New-York, M. Whalen, soumet aux mêmes pénalités les automobilistes imprudents et les piétons distraits. Seize personnes ont été arrêtées et inculpées d'avoir risqué leur vie en traversant la rue avant d'y être autorisés par l'agent de service.

## Grand Conseil neuchâtelois

Séance du jeudi 22 mai

Présidence de M. Pierre Aragao

### LA GESTION ET LES COMPTES (Suite)

Le Grand Conseil aborde la discussion de la gestion des différents départements.

M. A. Renner trouve trop élevée la taxe perçue pour le renouvellement des passeports et réclame pour les députés un abonnement gratuit à la « Feuille officielle ». Il est approuvé par M. Ch.-A. Barbier qui ne pense pas que le souci d'économie va jusqu'à refuser ce journal aux représentants du peuple.

M. A. Borel, président du Conseil d'Etat signale quelques mesures prises pour permettre aux personnes ne faisant qu'un seul voyage par année d'obtenir un passeport peu de temps.

Mais on ne peut pas diminuer les émoluments actuellement perçus, car on se priverait d'une recette importante.

Quant à la « Feuille officielle », le Conseil d'Etat hésite à faire une dépense assez lourde.

M. A. Vuille croit qu'on ne devrait envoyer cette intéressante publication qu'à ceux qui la désirent, de même que certains rapports de concours, où l'on donne la liste d'animaux primés, ce qui ne passionne évidemment pas tout le monde et ne laisse pourtant pas de coûter beaucoup.

Par 32 voix contre 29 une proposition de M. Barbier d'envoyer à tous les députés la « Feuille officielle » est repoussée.

Par contre la proposition de M. Vuille de ne la faire parvenir qu'à ceux qui la désirent est acceptée par 37 voix contre 21.

Comme on avait parlé de la commission de recours en matière fiscale, M. P. Graber demande ce qu'il est advenu de certaines grosses sommes dues par un gros contribuable qui avait soustrait une partie de ses biens au fisc.

M. Cloutier répond que le contribuable visé s'est acquitté de ses dettes aussi bien envers la Commune qu'envers l'Etat.

### Travaux publics

M. H. Favre recommande au Conseil d'Etat de persévérer dans sa manière d'appliquer le programme de réfection des routes et d'intervenir auprès de la direction des chemins de fer fédéraux pour abolir les surtaxes de montage.

Dans sa réponse, M. Calame, conseiller d'Etat fait remarquer que le Conseil d'Etat ne fait qu'appliquer le programme routier voté par le Grand Conseil en même temps que le crédit de 4 millions. Il ne veut pas construire de routes nouvelles pas plus qu'il ne songe qu'à améliorer certaines artères.

En outre, il se déclare prêt à intervenir auprès des organes directeurs des C. F. F. pour essayer d'obtenir ce que demande M. Favre.

M. Sigrist réclame pour la route Montmolin-Coffrane une accélération des travaux entrepris.

A tous ceux qui critiquent le département à propos de ce qui se fait à la Vuille-Alpes, on a fait une correction de route, alors qu'on soutient ici n'employer l'argent que pour entretenir le réseau. Puisqu'on peut corriger une route dans le haut, pourquoi ne peut-on le faire dans le bas, et relever ou supprimer certains virages dangereux ?

M. Calame répond qu'on fait des corrections partout où on le peut.

### Département de l'industrie

M. Piaget sur la sellette  
M. Gagnebin ayant lu dans le rapport du département de l'industrie que l'office de conciliation n'avait siégé que trois fois pour examiner des conflits professionnels, il explique que les ouvriers hésitent à se soumettre à ses sentences, à cause de la partialité évidente de M. Piaget, procureur général.

La présence du procureur à la tête de cette institution est actuellement indésirable.

Balances, heures de travail et bureaux de contrôle  
M. J. Wenger voudrait qu'on vérifiât plus souvent les balances et qu'on obligeât tous les négociants à peser la marchandise à la vue du client et qu'on infligeât des pénalités plus sévères en cas d'infraction.

M. A. Renner constate avec plaisir que la loi sur les heures de travail a été généralement observée. Par contre les délinquants n'ont pas été punis assez sévèrement.

M. Brandt ne peut admettre que des comités privés soient à la tête des bureaux de contrôle et disposent, selon leur bon plaisir, des bénéfices encaissés.

M. Renaud, conseiller d'Etat laisse pour compte les appréciations de M. Gagnebin sur le président de l'office de conciliation. L'orateur s'en donne, du reste, car jamais les jugements rendus par l'office de conciliation n'ont donné lieu à aucune plainte.

Les observations de M. Wenger sur le contrôle des poids et mesures paraissent tout à fait justifiées. Le Conseil d'Etat a insisté auprès des fonctionnaires chargés du contrôle pour qu'ils signalent au juge les bénéfices illicites réalisés par les commerçants ayant enfreint les dispositions légales. Il ne peut guère agir autrement.

Concernant les sanctions prises contre ceux qui contreviennent à la loi sur la prolongation des heures de travail, M. Renaud partage le sentiment de M. Renner. Mais le principe de la séparation des pouvoirs empêche le chef du

département de l'industrie d'intervenir. Quant aux bureaux de contrôle, le Conseil d'Etat ne peut modifier le règlement actuel tant que la loi fédérale, actuellement examinée aux Chambres, n'aura pas été révisée.

M. O. Graber demande s'il serait possible de supprimer le bureau de contrôle du Val-de-Travers. Cela ne regarderait pas l'Etat, déclare M. Renaud, car c'est la commune de Fleurieu qui supporte les déficits du bureau de contrôle.

Encore M. Piaget  
M. P. Staehli, réfute les critiques adressées par son camarade Gagnebin contre le président de l'office de conciliation. Tant que M. Staehli a siégé à cette instance, il a pu constater la parfaite impartialité de M. Piaget.

Mais M. Gagnebin n'est pas convaincu ; il affirme que l'office de conciliation inspire la méfiance aux ouvriers.

Il est appuyé par M. Renner qui déclare que M. Piaget n'a plus la confiance de la population des montages et surtout de la classe ouvrière et doit céder sa place.

### Département de justice

Procédés spéciaux

M. A. Renner demande des explications sur le cas d'un nommé Lesquereux, manœuvre à Neuchâtel, détenu à Witzwil et qui est resté trois jours de plus qu'il ne le fallait chez M. Kellerhals.

M. Béguin, conseiller d'Etat, répond qu'il s'agit d'un individu qui avait subi plus de 20 condamnations et devait, dès sa libération, comparaître devant le tribunal du Locle. Au lieu de passer trois jours de préventive dans la prison du Locle, il les a faits à Witzwil. Ces trois jours ont été déduits sur la peine qui lui a été infligée au Locle.

M. M. de Coulon aimerait qu'on simplifiât la procédure pour les petites contraventions, en particulier celles dressées contre les automobilistes.

Ne peut-on pas confier au gendarme le droit de percevoir l'amende prévue ? M. P. Graber revient sur le cas Lesquereux ; les explications de M. Béguin le laissent perplexes.

D'abord est-il normal qu'un homme qui a enfreint une interdiction de fréquenter les auberges doive faire trois jours de préventive ?

Ensuite, le chef du département a-t-il le droit de déduire la prison préventive ?

M. Béguin précise que le département n'a pris aucune initiative ; le procédé a été conseillé par le président du tribunal du Locle, qui avait en même temps annoncé son intention de déduire de la peine les trois jours de préventive.

Répondant à M. de Coulon, concernant les petites contraventions, M. Béguin estime que la procédure actuelle, procédure orale dans bien des cas, n'est pas très compliquée. Les gendarmes, du reste, ont le droit de percevoir des amendes, mais beaucoup d'automobilistes sont opposés à ce système.

### La lettre du procureur général

Nous avons dit que le procureur général avait adressé une lettre au Grand Conseil pour se justifier des accusations portées contre lui. Voici les passages principaux de cette lettre :

« Le parquet, attaqué, n'a pas eu l'occasion de s'expliquer et de donner les renseignements indispensables de nature à éclairer l'opinion publique insuffisamment ou mal renseignée.

« Considérant qu'il était de première importance de faire dissiper ce malaise, préjudiciable à une saine administration de la justice, je me suis, par requête du 10 mars écoulé, adressé à l'Autorité de surveillance instituée par l'art. 104 de la loi sur l'organisation judiciaire du 22 mars 1910, soit au tribunal cantonal, le priant de bien vouloir procéder à une enquête.

« Le 11 avril écoulé, le tribunal cantonal a décidé de ne pas suivre, attendu, dit le tribunal cantonal « qu'un magistrat ne saurait provoquer unilatéralement une enquête destinée à le mettre à l'abri contre des critiques formulées par des tiers, lorsque ces tiers ne sont intervenus en aucune manière auprès du tribunal cantonal en qualité d'Autorité de surveillance » des magistrats.

« Dans un dernier considérant, le tribunal cantonal ajoute : Que, sans doute, le Tribunal cantonal peut bien se saisir d'office et ouvrir une enquête ; mais lorsque, en son sein, se trouvent des membres, il s'en rencontre dans son activité officielle, des raisons d'incriminer l'un ou l'autre des magistrats de l'ordre judiciaire, mais que tel n'a pas été le cas en l'espèce. »

Ce qui signifie : M. Piaget, mis en cause, s'est adressé à l'Autorité de surveillance dont il dépend (tribunal cantonal) pour le prier de faire une enquête. Or la dite autorité a refusé d'ouvrir cette enquête, estimant que c'était aux accusateurs, et non à l'accusé, à la provoquer.

M. A. Vuille rapporte au nom de la commission. Il annonce que la majorité a voté un considérant disant :

« Tenant compte que le tribunal cantonal n'a eu, ni en corps, ni individuellement, l'occasion dans son activité officielle d'incriminer le procureur général, la commission des pétitions déclare qu'on ne peut tirer aucune conclusion de cette lettre et que la situation reste inchangée. »

La minorité de la commission estimait ce considérant inutile.

M. S. Jeanneret ayant demandé quelques explications, M. Béguin annonce que M. Piaget a repris ses fonctions dès le début de l'année, après que, selon ce qu'écrivait le procureur lui-même, la tournure prise par les affaires ait suffisamment prouvé l'innocence des accusations portées contre lui.

C'est du reste une affaire de conscience, ajoute M. Béguin, et maintenant, M. Piaget est le seul juge de ses actes.

M. Graber tient à remettre les choses au point et déclare que M. Piaget ne s'est pas justifié.

Il trouve étrange qu'on s'en remette à la seule conscience d'un magistrat. Ainsi, celui-ci peut commettre toutes les erreurs, s'il ne les reconnaît pas, il restera en place. M. Graber laisse à M. Piaget le soin de tirer la conclusion qui s'impose.

M. Bolle ne peut concevoir qu'on laisse au procureur général le soin de décider s'il doit démissionner. Les arrêts du Tribunal fédéral et du tribunal cantonal réduisent à néant les accusations portées contre lui, de sorte que si on veut le faire démissionner, il faut demander une enquête aux autorités de surveillance.

M. Graber revient à la charge. Le tribunal cantonal, dit-il, n'a rien prouvé du tout, il a simplement refusé de faire une enquête. Le procureur a reçu un congé pour qu'il puisse se disculper. Or, il a lui-même renoncé à poursuivre les procès engagés ; donc il n'a rien fait pour se disculper. Il insiste auprès des amis de M. Piaget pour que ceux-ci lui laissent entendre quelle est la seule façon d'en sortir.

### Département des finances

MM. A. Guinchard et P. Favarger se plaignent de certaines mesures employées par les organes du fisc. M. Favarger s'élève en particulier contre ce système, vulgairement appelé « tour de vis » qui consiste à augmenter d'office les sommes déclarées par un contribuable, sans même l'avoir entendu.

M. Cloutier répond que ce procédé n'est généralement appliqué qu'envers ceux qui font leur déclaration à la légère.

Comme M. Favarger fondait sa remarque sur des observations personnelles, il se déclare enchanté d'être classé parmi cette catégorie, après avoir été rangé, par le président du Grand Conseil, parmi les ignorants et les insensés, adversaires de la nouvelle loi d'impôt. L'assemblée législative est une excellente école d'humilité !

### Instruction publique

M. H. Perret tient à rappeler que les membres du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur sont au bénéfice d'aucune caisse de retraite. Il profite de cette occasion pour développer sa motion demandant que l'article 12 de la loi instituant un capital spécial en vue de la constitution d'un fonds de retraite soit modifié et stipule que les sommes touchées par un professeur ayant quitté son poste ne puissent être inférieures au 25 % du dernier traitement.

M. Borel déclare que le Conseil d'Etat vœuera toute son attention à cette question et accepte pour étude la motion de M. Perret.

Le Conseil d'Etat a demandé aux communes et aux intéressés d'augmenter les cotisations qui doivent alimenter le capital initial du fonds actuel. Une loi instituant une véritable caisse de retraite est en chantier.

Répondant à M. J. Dubois qui s'était déclaré favorable à une prolongation de la scolarité, M. Borel dit que généralement songe plutôt à déplacer la scolarité, c'est-à-dire que les enfants entreraient plus tard à l'école, en sortiraient plus tard aussi. Ce système aurait pour avantage d'augmenter le rendement de l'école sans exiger de nouvelles dépenses.

La discussion générale est close. Le rapport de la commission et le projet de décret sont pris en considération.

Les comptes, accusant un déficit de 212,771 fr. 53, avec un total de recettes de 16,300,259 fr. 74 et un total de dépenses de 16,513,031 fr. 27, et la gestion du Conseil d'Etat sont adoptés par 56 voix sans opposition.

La prise en considération de la motion de MM. Perret et consorts concernant la caisse de retraite du personnel est prise en considération par 78 voix sans opposition.

Session close.

### Naturalisations

Le Grand Conseil a accordé la naturalisation neuchâteloise aux personnes dont les noms suivent :

Beretta né Fournier, Marie-Antoinette, Italienne, desservante à la Chaux-de-Fonds ; Beretta, Marie-Louise, Italienne, décalqueuse sur cadres métal, à la Chaux-de-Fonds ; Beretta, René-Emmanuel, Italien, mécanicien-dentiste, à la Chaux-de-Fonds et son épouse ; Calmelet, Georges, Français, horloger, à Vilars ; Daum, Mathilde, Hessoise, régisseuse, à la Chaux-de-Fonds ; Daum, Jeanne-Louise, Hessoise, institutrice, à la Chaux-de-Fonds ; Degen, Georges-Albert, Badois, manœuvre, à la Chaux-de-Fonds ; Facchetti, Francesco-Antonio, Italien, maçon, à Auvernier et son épouse ; Fournier, Louis-Albert, Français, galvanoplaste, à la Chaux-de-Fonds ; Gagliardi, Enrichetta-Giovanna, Italienne, négociante, à Peseux et deux enfants mineurs ; Garthies, Marie-Lina-Pauline, Prussienne, institutrice, à Saint-Blaise ; Geisel, Suzanne, sans profession, à Boudry ; Holzmann, Franz-Arthur, Badois, repousseur sur métaux, à Colombier ; Immele, Eugène-Adolphe, Français, concierge, à la Chaux-de-Fonds, son épouse et un enfant mineur ; Kiehle, Hulda-Magdalena, Badoise, rentière, à Peseux ; Lange, Adrien-Henri, Italien, bottier, à Noiraigue, son épouse et un enfant mineur ; Levy, Binet, Polonais, étudiant en droit, à la Chaux-de-Fonds ; Maffioli, Lucien-Voltaire, Italien, employé de bureau, à Noiraigue ; Massiglia, Charles-Edouard, Italien, horloger, à Travers ; Mayr, Jean-Sébastien, Bavaois, apprenti de banque, à la Chaux-de-Fonds ; Millet, Léandre-Jean, Italien, ouvrier de fabrique, à Saint-Sulpice ; Millet, Alphonse-Humbert, Italien, ouvrier de fabrique, à Saint-Sulpice ; Piétrons, Lucien-Auguste, Belge, mécanicien à Couvet ; Preissmann, Max, Russe, étudiant, à la Chaux-de-Fonds ; Reno, Robert-Willy, Français, manœuvre-mécanicien à Fleurieu ; Stankovitch, Randjel, Yougoslave, confiseur-pâtisier, à la Chaux-de-Fonds ; Tingherlin, Mihail, Yougoslave, technicien-dentiste, à Saint-Aubin, son épouse et trois enfants mineurs ; Tondini, Louis-Thomas, Italien, mécanicien, à Noiraigue.

## Aujourd'hui

10 pages

- En 3<sup>me</sup> page : Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.
- En 4<sup>me</sup> page : Feuilleton : Le manoir aux loups.
- En 6<sup>me</sup> page : L'école en Turquie nouvelle. — Quelques conseils pour bien conduire.
- En 8<sup>me</sup> page : Politique et information générale.
- En 10<sup>me</sup> page : Dernières dépêches. — Chronique régionale.

LOGEMENTS

Evoile, à remettre appartement de 5 chambres et dépendances, jouissant de tout le confort moderne. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer à Montmollin

tout de suite: 1° un logement de deux pièces, cuisine, dépendances, refait à neuf, jardin, eau, électricité; une chambre peut être partagée pour en faire deux pièces. — Serait aussi louer pour séjour à l'année ou autre, meublé ou non.

A louer, Evoile, logement 3 chambres. Etude Brauen, notaires.

Séjour d'été

A louer à Malvilliers, à proximité de la forêt, un bel appartement meublé, de quatre pièces, cuisine et dépendances. Eau sur l'évier. Electricité. S'adresser à Mlle J. Guyot, Chalet de la Poste Malvilliers.

Même adresse, un appartement de deux pièces, cuisine, etc., également meublé.

A louer, Neubourg 4, pour le 24 juin, logement de deux chambres, cuisine et dépendances, au soleil. S'adresser le matin.

CHAMP-DU-MOULIN

à l'année ou pour l'été, un logement de trois chambres et cuisine, dans maison neuve et bien située. S'adresser à Elise Oberon, à Pesoux.

On offre à vendre ou à louer, pour St-Jean prochain.

jolie propriété

de huit chambres, très favorablement située, à l'est de la ville, grand verger, terrasse, jardin potager et nombreuses dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

Dès maintenant et pour le 24 juin 1930

à louer aux Parcs, dans maison neuve bien située, BEAUX LOGEMENTS de trois pièces, cuisine, chambre de bains et dépendances. Balcon. Trois pièces indépendantes. S'adresser au bureau de G. Chable, architecte, 4, rue du Musée, de 11 à 12 heures, ou par écrit.

Pour Saint-Jean, rue du Château,

trois chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Furry.

maison

de cinq grandes chambres et dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

logement

de trois pièces, rez-de-chaussée, Gibraltar 8. S'adresser à Henri Bonhôte, Beaux-Arts 28, c.o.

appartement

de quatre chambres avec bain, etc. S'adresser Plan Ferré 9.

CHAMBRES

A louer dans villa, BELLE CHAMBRE indépendante, avec mansarde attenante, chauffage central, meublées ou non; vue superbe. S'adresser à Beat Sollet près de la gare, rez-de-chaussée, Auvierier.

Jolie chambre non meublée indépendante. Chauffage central. Demander l'adresse du No 502 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Jolie chambre, avec ou sans pension. On prendrait aussi pensionnaires pour la table seulement. Ecluse 23, 3me. c.o.

Jolies chambres et bonne pension. — Coulon 4, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer faubourg Lac grands locaux avec bureaux. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer pour garde-meubles ou entrepôt, local

indépendant de 8 m. 50x6 m. Adresser offres écrites à B. S. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecluse, à louer local pour atelier ou magasin. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer rue des Moulins (Maison Pétremand) grand magasin avec dépendances, jouissance 24 juin. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Demandaes à louer

Demotelle sérieuse cherche à louer, LOGEMENT d'une chambre et cuisine, ou une chambre indépendante. S'adresser à Mme Paris, Grand'Rue 7.

Famille séviable, de trois personnes, demande à louer dans maison d'ordre, appartement

de trois ou quatre chambres, pour le 1er juillet ou date à convenir. Adresser offres écrites à B. S. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

18 ans, parlant les deux langues, ayant suivi cours de couture et repassage, cherche place dans bonne maison où il y a des enfants. S'adresser à Mme J. Stähly Comondreche.

PLACES

On cherche une personne

sachant cuire pour COLONIE DE VACANCES (Vaud) du 30 mai au 30 septembre. Voyage payé. Gages: 60 à 70 fr. par mois. Faire offres à Mme Béguin, Côte St, Neuchâtel.



La confiture de framboises est particulièrement bonne pour les enfants, saine et appétissante, elle présente en outre l'avantage de favoriser les fonctions intestinales, grâce aux petits grains qu'elle renferme. Mais exigez toujours — même pour le vrac — les Confitures Lenzbourg



Vous trouverez en tout temps des menuisiers, scieurs, charçons, au moyen d'une annonce dans le renommé « Indicateur des places » de la « Schwyz Volk-Zeitung », à Zofingue. Tirage garanti: 85,000. Clôture des annonces: mercredi soir. — Prenez garde à l'adresse exacte.

On désire placer JEUNE FILLE de 17 ans, ayant fait trois ans d'école secondaire, dans petite famille, pour aider au ménage et servir au magasin. Offres à Karl Hunziker, Fahys 3, Neuchâtel.

VOLONTAIRE Jeune homme (nationalité suisse), ayant fait de sérieuses études commerciales, possédant de bonnes connaissances des langues allemande, française, anglaise et espagnole, cherche place de volontaire, de préférence dans une banque. Serait à disposition à partir du 1er août a. c. Offres sous chiffres Z. U. 1425 à Rudolf Mosse S. A., Zurich.

Annrentissages Jeune homme de 17 ans cherche place dans une maison de tapisserie pour faire un apprentissage

apprentissage Vie de famille exigée. Eventuellement échange avec un jeune garçon. Offres à M. J. Oester, Tuch- & Bettwagenschiff, Adoloden, Téléphone 58, JH 6887 B

AVIS DIVERS A remettre représentations exclusives de grandes marques, pour appareillage, accessoires électriques, avec magasin de vente, Beaux-Bénéfices, BERGER, Grand-Pont No 10, LAUSANNE. JH 464 L

Avis à la population du Val-de-Ruz Il y aura sonnerie des cloches du temple d'Engolien, le 24 courant, à 15 h. 45, à l'occasion d'un mariage.

Leçons d'espagnol à domicile. Adresser offres écrites à P. E. 619 au bureau de la Feuille d'avis.

Hôtel du Moléson Flamatt recommande ses spécialités Prix modéré Emile Blaser.

English Church Saturday 24 th Empire Day Service 10-15 a. m. Rev. H. FULFORD WILLIAMS, Lausanne

Leçons d'anglais Pour renseignements, s'adresser à Miss Rickwood, place Piaget No 7.

A remettre pour le 24 juin, LOGEMENT de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Temple-Neuf 7.

On demande cuisinière recommandée pour 1er juin. Mme Brauen, Ermitage 28.

On demande pour le 26 mai, jeune fille sérieuse, 15 ans, pouvant rentrer le soir chez elle, pour petite travaux de ménage. Ecrire sous A. D. 501 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS Une personne ayant les aptitudes voulues est demandée comme

gérante pour un bon magasin d'épicerie. Prière de faire les offres, accompagnées de références, sous P. O. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentants 1800 fr. par mois, pour visiter particuliers et commerçants. Offres écrites sous chiffres U 663 St. aux Annonces-Suisse S. A. JH 663 St.

boulangier-pâtissier cherche place pour le 1er juin. S'adresser sous chiffres P 15280 C à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Maison d'alimentation demandée commissionnaire robuste et honnête. Demander l'adresse du No 522 au bureau de la Feuille d'avis.

LESSIVES ou autres journées. Demander l'adresse du No 503 au bureau de la Feuille d'avis.

Le Touring Club Suisse met au concours le poste d'agent du service d'entr'aide routier

pour le tronçon Neuchâtel-Lausanne. Les mécaniciens qualifiés, de nationalité suisse peuvent demander des renseignements, consulter le cahier des charges et se présenter, munis de leurs certificats, à l'Office de Neuchâtel, Promenade Noire 1, jusqu'au 31 mai. Langues française et allemande obligatoires.

demandant: AJUSTEURS, TOURNEURS, FRAISEURS RECTIFIEURS, OUTILLEURS célibataires

Hôtel: Chambres meublées (mobiliers métalliques), chauffées, éclairées, avec eau courante et W. C. à l'étage. Fr. 100.— par mois.

Pension: Petit déjeuner Fr. 1.—, pain et fromage ou café noir et pain, ou café au lait et pain. Déjeuner et dîner Fr. 4.—, potage, 100 à 120 grammes de viande, légumes et pain. Le potage, les légumes et le pain sont à volonté.

Un supplément comprenant hors-d'œuvre et dessert, ou entrée et dessert, peut être servi sur demande au prix de Fr. 1.25 environ. Les boissons (vin et bière) sont servies à des prix inférieurs à ceux pratiqués par le commerce de détail. Le coût de la pension et chambre, sans boisson, ressort donc à Fr. 370.— par mois.

Chemin de fer remboursé, en troisième classe, jusqu'à Fr. 150.— à raison de Fr. 20.— par mois.

Les prix ci-dessus sont compris en francs français. Un représentant de la société sera à la disposition des intéressés, pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, aux lieux et heures ci-après:

26 mai à MOUTIER, Garage NAULEAU et VARRIN, Place du Collège, de 10 à 13 heures.

26 mai à LA CHAUX-DE-FONDS, Garage GUTTMANN et GACON, 110, rue de la Serre, de 16 à 19 heures.

27 mai au LOCLE, Garage des TROIS ROIS, de 9 à 12 heures.

27 mai à NEUCHÂTEL, Garage ROBERT, 11, Faubourg du Lac, de 16 à 19 heures.

28 mai à YVERDON, chez M. Calame, agent des Cycles PEUGEOT, de 9 à 13 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire AUTOS PEUGEOT, Service du personnel, SOCHAUX (Doubs) — France. P. 4117 P.



APOLLO UNE MERVEILLEUSE SUPERPRODUCTION UFA Si jamais l'amour effleure ton cœur (Wenn du einmal dein Herz Verschenkst) La mélodie envoiante que chacun fredonne d'après le roman « le Vagabond de l'Equateur » de L. Wohl. C'est l'enchantement des ciels équatoriaux, la féerie et le tourbillon des grandes villes qui servent de cadre à cette humoristique, émuante histoire d'amour et d'aventures. Brillante interprétation de Lilian Harvey, Ygo Sym et Harry Halm. Que l'on se hâte de retenir ses places. Téléphone 11.12

Extrait du prospectus

Fabrique nationale d'armes de guerre Société anonyme

(Fabrique de machines, outils, bicyclettes, motocyclettes, automobiles, carrosseries, moteurs, armes, etc.)

Siège social: Herstal-lez-Liège

Société anonyme au capital de francs belges 105,000,000

EMPRUNT 6% de 1930 de Fr. 15,000,000.- argent suisse

Remboursable au plus tard le 30 juin 1960 par tirages au sort annuels commençant le 30 juin 1937, avec faculté de remboursement anticipé

Principal et intérêts payables nets de tous impôts belges présents et futurs

Le droit de timbre fédéral sur les coupons au taux actuel de 2% est acquitté en un versement global

Prix d'émission: 98 %

Rendement: 6 1/4 % environ

Suivant décision de son Conseil d'Administration en date du 2 avril 1930, la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre Société Anonyme, en vue d'augmenter ses disponibilités, contracte un emprunt 6% de fr. 15,000,000 nominal, argent suisse.

Les modalités de cet emprunt sont les suivantes:

- 1° L'emprunt est divisé en 15,000 obligations au porteur de francs suisses 1,000 chacune, numérotées de 1 à 15,000.
2° Les obligations sont productives d'intérêts au taux de 6% l'an à partir du 30 juin 1930, payables semestriellement à raison de francs suisses 30.— par obligation les 30 juin et 31 décembre de chaque année. A cet effet, les obligations sont pourvues de coupons semestriels dont le premier échoit le 31 décembre 1930 et le dernier le 30 juin 1960.
3° L'emprunt est remboursable au pair, en argent suisse, en 30 ans, au moyen de 24 annuités constantes (intérêts compris), dont la première viendra à échéance le 30 juin 1937 et la dernière le 30 juin 1960. Les obligations à rembourser seront désignées par tirages au sort annuels, conformément au tableau d'amortissement qui sera imprimé au dos des titres.

Toutefois, la Société aura la faculté, à partir du 30 juin 1937, de procéder, moyennant un préavis de trois mois, au remboursement total anticipé ou à l'amortissement renforcé, par voie de tirages au sort, des obligations en circulation.

Les obligations ainsi amorties en excédent du chiffre prévu au tableau d'amortissement seront dans tous les cas imputées sur le dernier tirage, puis sur l'avant-dernier et ainsi de suite, de façon à ne pas modifier l'ordre du tableau d'amortissement.

Les tirages au sort seront effectués, chaque année, par devant notaire au domicile de la Société de Banque Suisse, à Bâle, deux mois au plus tard avant la date prévue pour le remboursement des titres. Les numéros des obligations sorties aux tirages seront publiés dans les journaux suisses prévus pour les avis officiels à donner aux porteurs de titres du présent emprunt.

Les obligations remboursables cesseront de porter intérêt à partir de la date fixée pour leur remboursement. Les titres présentés au remboursement devront être munis de tous les coupons non échus; le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués exclusivement en Suisse, en argent suisse, auprès de tous les sièges, succursales et agences des établissements suivants:

- Société de Banque Suisse,
Banque Commerciale de Bâle,
Union Financière de Genève,
Banque Fédérale S. A.,
Société Anonyme Leu & Cie,
Union de Banques Suisses,
Banque Populaire Suisse,
Comptoir d'Escompte de Genève.

Le droit de timbre fédéral sur les coupons, au taux actuel de 2%, ayant été acquitté en un paiement global unique, les coupons du présent emprunt seront payés sans déduction de ce timbre. Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations, effectués hors de Belgique, auront lieu sans aucune déduction d'impôts belges présents ou futurs.

La société s'engage à payer régulièrement, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, les coupons échus et les obligations remboursables, que le porteur soit d'un pays allié, neutre ou ennemi.

5° Les coupons échus se prescrivent par cinq ans, les obligations remboursables par trente ans à partir de l'échéance.

6° Le présent emprunt n'est pas garanti par des gages spéciaux. Toutefois, la Société s'engage à n'accorder ni à des emprunts à émettre ultérieurement, ni à d'autres créanciers, des gages spéciaux sans en faire bénéficier au même rang le présent emprunt.

7° Toutes les communications aux porteurs d'obligations du présent emprunt se feront valablement par publication dans la « Feuille officielle suisse du commerce » ainsi que dans un journal de Bâle, de Berne, de Genève, de Lausanne et de Zurich.

8° L'admission de l'emprunt à la cote officielle des Bourses de Bâle, de Berne, de Genève, de Lausanne et de Zurich sera demandée et maintenue pendant toute la durée de l'emprunt.

La Fabrique Nationale d'Armes de Guerre Société Anonyme, fondée en 1889, a un capital-actions de francs belges 105,000,000. Elle s'occupe, conformément à son but, notamment de la fabrication de bicyclettes, de motocyclettes et d'automobiles, d'armes et munitions de tous genres. D'autre part, elle s'est intéressée dans la Société Anonyme belge de Constructions Aéronautiques, dans la Cartoucherie Française, dans la Société des Machines à écrire MAP, etc. Elle a créé des Sociétés filiales dans divers pays pour la vente de ses produits. En outre, elle a conclu une entente commerciale et technique avec la « Minerva Motors ».

Dès avant la guerre, toutes les divisions de la Société donnaient des résultats très satisfaisants. Après la guerre, la Société a enregistré un développement régulier et rapide et obtenu des résultats financiers satisfaisants, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-après:

Table with 4 columns: Exercice au 30 juin, Capital-actions fr. belges, Bénéfice distribué fr. belges, Dividende brut fr. belges. Rows for years 1924/25 to 1928/29.

L'exercice 1928/29 avait été influencé par une grève; néanmoins, toutes les divisions de l'entreprise ont contribué à la formation du résultat bénéficiaire. Les bénéfices de l'exercice en cours s'annoncent comme devant être du même ordre que ceux de l'exercice précédent.

HERSTAL-LEZ-LIEGE, le 17 mai 1930. FABRIQUE NATIONALE D'ARMES DE GUERRE SOCIÉTÉ ANONYME.

Du dit emprunt 6% un montant de fr. 3,000,000 nom., titres bloqués, a été placé ferme à l'étranger. Le consortium de banques soussigné a pris ferme le montant de fr. 12,000,000 nom. argent suisse de l'emprunt 6% de 1930 de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre Société Anonyme

et l'offre en souscription publique en Suisse du 24 au 30 mai 1930 y compris aux conditions suivantes:

- 1° Le prix de souscription est fixé à 98 %, moins intérêts à 6% du jour de la libération au 30 juin 1930. Le timbre fédéral sur titres est acquitté.
2° Les souscriptions seront reçues dans le délai indiqué ci-dessus par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques soussignées.
3° La répartition aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription. Si les demandes reçues dépassent le montant disponible, elles seront soumises à une réduction au gré des domiciles de souscription.
4° La libération des titres attribués pourra se faire du 4 juin au 15 juillet 1930 au plus tard, plus intérêts courus à 6% du 30 juin 1930 au jour du paiement si la libération a lieu après le 30 juin 1930. Les souscripteurs recevront lors du paiement des certificats provisoires, qui seront échangés ultérieurement, sans frais, contre les titres définitifs de l'emprunt.

Bâle, Genève, Zurich et Berne, le 22 mai 1930.

Société de Banque Suisse Banque commerciale de Bâle Union Financière de Genève Banque Fédérale S. A. Société Anonyme Leu & Cie Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse Comptoir d'Escompte de Genève

Administration : rue du Temple-Neuf 1  
 Rédaction : rue du Concert 6.  
 Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h.  
 et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.  
 Régie extra-cantonale : Annonces-  
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %  
 de surcharge.  
 Les avis tardifs et les avis mortuaires  
 sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.  
 La rédaction ne répond pas des manus-  
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## AVIS OFFICIELS



République et Canton de Neuchâtel

## VENTE DE BOIS DE SERVICE

Le Département de l'Intérieur  
 met en vente par voie de sou-  
 missions, les bois de service in-  
 diqués ci-dessous, situés dans les  
 forêts cantonales de :

1. BOIS L'ABBÉ  
598 scages cubant : 316 m<sup>3</sup> 84
2. CHANET DU VAUSEYON  
83 scages cubant : 34 m<sup>3</sup> 76
3. CHATEAU DE VALANGIN  
84 scages cubant : 52 m<sup>3</sup> 38

Les soumissions, envoyées sous  
 pli fermé portent la mention :  
 « Soumission pour bois de servi-  
 ce », seront reçues par le sous-  
 signé, jusqu'au samedi soir 31  
 mai.

Pour visiter ces coupes, s'adres-  
 ser aux gardes forestiers Paul  
 Girard, Hauterive, pour le Bois  
 l'Abbé, H. Bacher, Pierre Gélès  
 sur Corcelles, pour le Chanet du  
 Vauseyon, Hermann Staeger, à  
 Valangin, pour le Château de  
 Valangin.

Areuse, le 21 mai 1930.  
 L'Inspecteur des forêts  
 du II<sup>e</sup> arrondissement.

## IMMEUBLES VENTES ET ACHATS

POUR CAUSE DE DÉPART  
 à vendre pour la fin de l'été ou  
 le début de septembre, une mai-  
 son confortable de six pièces,  
 avec jardin d'agrément et verger  
 de 950 m<sup>2</sup>. Tram à la porte.  
 S'adresser pour visiter, à M. G.  
 Giorgis, Fahys 175, entre 17 et  
 19 heures, et pour tous rensei-  
 gnements à l'Étude des notaires  
 Pettipierre & Hotz.

A vendre ou à louer MAISON  
 à Neuchâtel, dans le bas de la  
 ville, trois logements, atelier ou  
 magasin. — Ecrire à Y. 518 au  
 bureau de la Feuille d'avis.

## A VENDRE

On expédie contre rembourse-  
 ment des

## narcisses

à 10 c. le paquet de 50 fleurs,  
 en gros, et 20 c. le paquet par  
 petite quantité, port dû. S'adres-  
 ser à Mme Alodé Pasquier,  
 Montbavin (Fribourg).

## CÉPHALINE



PETITAT, pharmacien, Yverdon.  
 GRIPPE, MAUX DE TÊTE, NÉ-  
 VRALGIES, DOULEURS, 1 fr. 75  
 la boîte. — Toutes pharmacies.  
 Plus de 35 ans de succès.

## Pommes évaporées

en rondelles

fr. —.95 la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Librairie générale  
**DELACHAUX & NIESTLÉ**  
 S. A.  
 4, rue de l'Hôpital

Colette, Sido ..... 3.-  
 Delarue-Mardrus, L.  
 L'ange et les per-  
 vers ..... 3.-  
 Deltell, J. Don Juan 3.75  
 Dominique, P. La Com-  
 mune ..... 3.75  
 Green, J. Le voyageur  
 sur la terre (avec :  
 Les clés de la mort;  
 Christine; Lévi-  
 than) ..... 3.75  
 Heymans, Ch. La vrale  
 Mata Hari, courti-  
 sane et espionne;  
 Ill. .... 10.-  
 Kipling, R. Mais cecl  
 est une autre his-  
 toire ..... 3.75  
 Lichtenberger, A. Co-  
 liche ..... 3.-  
 Maclair, C. Vie  
 de Henri Heine ... 4.-  
 Maurel, A. La mar-  
 quise du Châtelet,  
 amie de Voltaire ... 6.25  
 Maurras, Ch. De Dé-  
 mos & César, 2 vol. 15.-  
 Mommrand, F. de  
 Jeux de glaces ... 3.-

### OCCASIONS

A vendre pour cause de démé-  
 nagement un petit lit fer, com-  
 plet, 70 fr., un lit fer, une pla-  
 ce et demi, complet, 70 fr., un  
 bureau à trois corps, 80 fr., une  
 chaise-longue cuir, 60 fr., un pe-  
 tit canapé cuir, 20 fr., un po-  
 tager à gaz, trois feux, 17 fr., un  
 store de terrasse, deux enseignes  
 (pension), deux paires de can-  
 tonnières reps vert-jaune avec  
 store, un grand rideau monté  
 pour séparation de chambre, la-  
 vabos, un lit bois, une place et  
 demi, complet, 180 fr., linoléums  
 divers. S'adresser, Faubourg de  
 l'Hôpital 64.

### Les beaux stores

fonctionnant bien, sont con-  
 fectionnés par les ateliers

**J. Perriraz, tapissier**

Grand choix de tissus

Réparations de tous les  
 systèmes :

Stores à lamelles; sto-  
 res en toile, extérieurs et  
 intérieurs. Persiennes

Magasin J. PERRIRAZ  
 tapissier  
 11, Faubourg de l'Hôpital  
 Téléphone 99 c. o.

**Au Bon Marché**  
 Georges Breisacher  
 Neuchâtel

17, RUE DE L'HÔPITAL

**OFFRE  
 très AVANTAGEUSE**

Blazers bleus et gris à 26.- et 33.-  
 Pantalons tennis 16<sup>50</sup>  
 beiges, gris et fantaisie, depuis  
 Pantalons coutil à 6<sup>50</sup>  
 Vestons d'été à .... 9<sup>50</sup>

### VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETTES D'OCCASION

Cette rubrique paraît les mardis et vendredis

**AUTOMOBILES  
MOTOCYCLETTES**

A vendre pour cause de  
 double emploi, petite

**AMILCAR**

6 HP, carrosserie conforta-  
 ble. Parfait état. Bas prix.  
 Facilité de paiement. Ecri-  
 re sous R. V. 491 au bureau  
 de la Feuille d'avis.

**HUPMOBILE**

moteur six cylindres, 17 CV,  
 conduite intérieure, cinq  
 places, à l'état de neuf, 4500  
 francs, chez Sagesse &  
 Perret, garage du Prébarreau,  
 à Neuchâtel.

**CITROËN B 14**

conduite intérieure, quatre  
 portes, en bon état, à ven-  
 dre à des conditions avanta-  
 geuses. S'adresser à Char-  
 les A. Robert, Fontaine André  
 No 16.

**MOTO**

A vendre pour cause d'em-  
 ploi une Allegro 2 HP, trois  
 vitesses STURMEY, mise en  
 marche embrayage, chaîne-  
 chaîne, freins à tambour,  
 éclairage Bosch blux grand  
 modèle; A PRIX TRÈS  
 AVANTAGEUX. S'adresser à  
 M. Rod, STUBLER, Tunnel  
 No 1, Saint-Blaise.

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
 à l'imprimerie de ce journal

**BOUCHERIE FRAPACHE CHARCUTERIE**

**Bœuf lardé Veau, porc, mouton**  
 à fr. 1.95 le demi-kilo premier choix

Excellents saucissons neuchâtelois (ail et cumin)  
 Saucisses au toie - Saucisses aux choux (cuites)  
 Délicieux jambon - Spécialité de grands et  
 petits pâtés froids - Service à domicile

TELEPHONE 28

### Memento

utile à conserver  
 jusqu'en juin :

**Fruits au jus**

pommes purée sucrées -  
 ¼ -45, ½ 1.-, ¾ 1.05  
**pruneaux moitiés** -  
 ½ 1.-, ¾ 1.65  
**reines-Claude**  
 ½ -75, ¾ 1.20  
**groseilles rouges** -  
 ¼ 1.20  
**groseilles vertes** -  
 ¼ 1.20  
**mirabelles**  
 ¼ -60, ½ 1.20  
**poires blanches**  
 moitiés  
 ¼ 1.50  
**poires blanches**  
 entières  
 ½ -85, ¾ 1.50  
**mûres**  
 ¼ 1.20, ½ 2.-  
**bigarreaux**  
 ¼ 1.15, ½ 1.95  
**abricots moitiés**  
**1er choix**  
 ¼ 1.35, ½ 2.45  
**fraises extra**  
 ¼ 1.35, ½ 2.45  
**framboises extra**  
 ¼ -75, ½ 1.25

**ZIMMERMANN S. A. —**

**Poulettine**

Essayez la **POULETTINE**  
 Pour nourrir tous vos poussins  
 Ils auront superbe mine,  
 Ils seront gros, forts et sains,  
 Puis ils pondront tout l'hiver  
 Grâce au fameux Chanteclair  
 Achetez en tout temps  
 Ces produits dans les dépôts :

Neuchâtel : Consommation,  
 Pettipierre S. A.  
 Wasserfallen,  
 Zimmermann S. A.  
 Bachelin, boulang.  
 Agence agricole.  
 Bôle : Moor, J.  
 Colombier : Pettipierre S. A.  
 Corcelles : Consommation,  
 Pettipierre S. A.  
 Cornaux : Pettipierre S. A.  
 Cressier : Consommation,  
 Pettipierre S. A.  
 Fesex : Wermaling.  
 Saint-Aubin : Mmes Clerc.  
 Saint-Blaise : Zaugg, Mme.  
 tous les dépôts du canton  
 et toutes succursales Pettipierre  
 S. A.

**SantaTeresa**

Vous ne prenez pas le thé ou  
 le café pour le besoin de  
 vous exciter. C'est plutôt un  
 fortifiant général que vous  
 cherchez. Mais alors pour-  
 quoi ne pas agir en consé-  
 quence et éviter les boissons  
 à la base de caféine? Le  
 maté ne contient qu'une  
 quantité négligeable de ma-  
 téine et son action physiolo-  
 gique en fait la boisson par  
 excellence. Si vous voulez  
 obtenir la meilleure qualité,  
 exigez exclusivement le véri-  
 table maté du Paraguay.

Dépositaire : Epicerie Zim-  
 mermann S. A., Neuchâtel.  
 En gros : Victor Bertoni & Co  
 Zollikon-Zurich

**SantaTeresa**

Nous avons eu la chance d'acheter une  
**occasion extraordinaire**  
 de  
**500**  
**ROBES et COMPLETS**  
**POUR DAMES**

en popeline laine, mousseline de laine, crêpe de  
 Chine, popeline soie, foulard, soie artificielle et voile  
 imprimé dans les plus jolies façons de la saison.

NOUS VOUS OFFRONS CES CONFECTIONS  
**à prix très bon marché**  
 COMME SUIT :

ROBES SOIE LAVABLE imprimée, 9.50  
 depuis .....

ROBES VOILE IMPRIMÉ 12.50  
 depuis .....

ROBES MOUSSELINE DE LAINE 14.75  
 depuis .....

ROBES POPELINE LAINE 11.50  
 depuis .....

ROBES FANTAISIE LAINE avec  
 cape, depuis ..... 25.--

ROBES POPELINE SOIE à godets,  
 depuis ..... 25.--

ROBES CRÊPE DE CHINE uni et  
 imprimé, depuis ..... 29.--

COMPLETS robe et jaquette, en pope-  
 line laine, depuis ..... 24.--

**Jules BLOCH**  
 SOLDES ET OCCASIONS NEUCHATEL

**Salle à manger**

A vendre d'occasion une belle  
 salle à manger, chêne, composée  
 de : un buffet de service, cinq  
 portes, niche et tirette, une ta-  
 ble hollandaise, six chaises pla-  
 cet cuir. Prix avantageux.

**Au Bûcheron**  
 Ecluse 20 Neuchâtel  
 Téléphone 1633

### POISSONS

Soles d'Ostende  
 Colin - Merlan  
 Cabillaud extra  
 Paléas - Brochets  
 Truites du lac  
 Morue au sel  
 Filets de mornes  
 Harengs fumés, salés  
 en gelée, au vin blanc, en filet

**Volailles**

Canetons bressans  
 Poulets de Bresse  
 Poules pour bouillon  
 Poulets de grains  
 Poulets d'Alsace  
 à fr. 2.50 la livre  
 Pigeons - Dindes

Au magasin de comestibles  
**Seinet fils**  
 6, rue des Epancheurs  
 Téléphone 71

**BAUME ANTISUDOR**

supprime radicale-  
 ment et sans danger  
 la transpiration  
 le flacon Fr. 1.75

Epancheurs 11, — Anc. Bauler  
 Pharmacie Pernet

Tous nos chapeaux sont de qualité supérieure  
 et garnis à l'intérieur de pneumatique aérifère

**5 chapeaux pour messieurs à prix intéressants**

**Canotier 350**  
 paille rustique de  
 Chine, bord roulé

**Canotier 4.-**  
 grosse paille mo-  
 de, teinte grège

**Canotier 5.-**  
 tressage nouveau,  
 extra-léger, ton  
 grège

**Canotier 490**  
 dernier chic, belle  
 paille, forme nou-  
 velle

**Canotier 650**  
 superbe paille  
 fantaisie, très élé-  
 gant

Chapeaux de campagne et de jardin, Yoko,  
 Aloès, Tonkin ..... 1.95 1.50 1.25  
 Chapeaux en paille de riz et Manille, genre  
 Panama ..... 2.95 2.45 1.95  
 Canotier, super-léger ..... depuis 1.95

**Aux Ormourins**  
 S. A. — NEUCHATEL

Cloches souples, pour enfants .... 4.95 à 1.25  
 Jean-Bart, façon mode ..... 4.65 à 2.45  
 Chapeaux toile et tissus, impressions nouvel-  
 les ..... 3.65 à 1.65

**Laiterie-Grèmerie STEFFEN**  
 Rue Saint-Maurice

**Mesdames!**  
 Notre excellent  
 beurre de table

garanti pur crème  
 la demi-livre fr. 1.35  
 Essayez-le,  
 vous n'en trouverez pas  
 de meilleur!

A vendre  
**bonneterie, mercerie**

à des prix très avantageux. —  
 Costume bleu pour mécontentien à  
 8 fr. 50. Pantalon seul, le paire à  
 6 fr. Classeur pour particulier et  
 bureau à 2 fr. 50. Toujours un  
 grand stock de livres vieux et  
 neufs; c'est l'occasion de lire à  
 bon marché. Comme par le pas-  
 sé, ventes et achats de soldes.

**TUYAU, Soldeur**  
 St-Honoré 18, NEUCHATEL

Du GOUT, du CHIC chez  
**GOEBEL**  
 SALON DE COIFFURE  
 POUR DAMES  
 Terreaux 7 Tél. 1183

# OBERLAND BERNOIS

## Spiez

Faulensee - Hondrich - Einigen. Centre d'excursions, à l'entrée des vallées de la Kander et de la Simme. Plage.

## Aeschi alt. 860 m.

Belle situation au-dessus du lac de Thoun 420 lits. Service d'automobiles postales avec Spiez.

## Niesenkulm alt. 2367 m.

Magnifique but d'excursion. Lever du soleil.

## Reichenbach-Kiental-Griesalp de 712 à 1500 m. d'altitude. 450 lits.

## Frutigen alt. 830 m.

300 lits. Situation tranquille, ensoleillée; belles promenades en terrain plat.

## Le lac bleu

Le bijou de l'Oberland bernois. 50 lits.

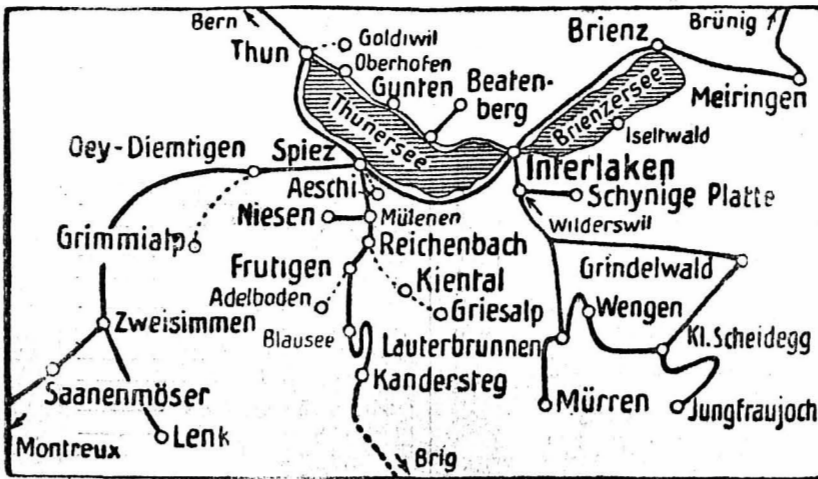
## Kandersteg alt. 1200 m., 1200 lits.

## Meiringen

et les stations climatiques de la vallée du Hasli. Gorges de l'Aar. Chutes de Reichenbach. Usines du Grimsel.

## Printemps - Eté - Automne

Pour les prospectus et renseignements, s'adresser aux bureaux de renseignements et aux chemins de fer



## Lacs de Thoun et de Brienz

Ravissantes excursions en bateau. Abonnements généraux et abonnements kilométriques de famille. Bains et plage.

## Gunten

sur le lac de Thoun. Plage. 450 lits.

## St-Beatenberg

altitude 1150 m. 1400 lits

## Interlaken alt. 569 m.

son kursaal, sa nouvelle plage.

## Schnyge-Platte et

Mürren magnifiques points de vue.

## Jungfrau alt. 3457 m.

Hôtel Berghaus et Maison de touristes.

## Chemins de fer de la Wengernalp et de la Jungfrau

## Grindelwald

altitude 1050 m. 1500 lits.

## Grimmialp Grand Hôtel

altitude 1260 m. Service d'automobiles.

## Zweisimmen alt. 1000 mm.

Piscine et bains de soleil.

## Lenk i. S.

Cures d'air et d'altitude. Bains fortement sulfurés. Centre d'excursions.

## Saanenmöser alt. 1300 m.

Point culminant du M. O. B. Séjour d'été idéal.

**ROMANIKL**  
La perle des yeux de table

Dépôt: **Seinet, Fils**  
NEUCHÂTEL Téléphone 71

## Palace-Cinéma-Sonore

DU VENDREDI 23 AU JEUDI 29 MAI

Pendant 7 jours seulement!

Un beau et grand film sonore de la marine américaine



## "ANNAPOLIS"

interprété par  
**John-Mack Brown**  
**Jeannette Loff**  
**Hugh Allan**  
**William Bakewell**

Annapolis, bénéficie d'un accompagnement sonore exquisément évocateur  
Quel que soit son succès, le film ne sera pas prolongé

Le programme est complété par **BOUCOT** dans un sketch  
un DESSIN ANIMÉ sonore entièrement parlé français

Location ouverte tous les jours à la caisse. Téléphone 11.52

Dimanche, matinée à 15 heures

## Central-Office

Administration spéciale  
de renseignements privés  
12, Rue Saint-Maurice 12  
NEUCHÂTEL - Téléphone 12.29  
ENQUÊTES  
SURVEILLANCES  
RENSEIGNEMENTS confidentiels  
PROTECTIONS contre vol, chantage, abus de confiance  
DOCUMENTS pour divorces  
RECHERCHES d'héritiers  
DISCRETION ABSOLUE

## FIDUCIAIRE et ORGANISATION D. VUILLE

Expert-Comptable  
8, rue Purry  
NEUCHÂTEL  
Téléphone 1533  
LAUSANNE  
Téléphone 27.024  
Organisation - Revision  
Mise à jour  
de comptabilités  
Bilans - Expertises  
Liquidations - Impôts



Pour  
la saison du  
**TENNIS**

Souliers avec semelles 25-29 30-35 36-40 41-46  
crêpe, toile blanche... 3.75 3.90 4.90 5.90  
Même article fantaisie 3.75 3.90 4.90 5.90  
Souliers avec semelles 23-29 30-34 35-40 41-46  
caoutchouc, blanc ou gris 2.75 2.90 3.50 3.90  
Sandalettes semelles cuir 27-34 35-40 41-46  
chromé, blanches et grises 3.75 4.50 4.95  
Espadrilles brunes, grises, 24-34 35-40 41-48  
blanches, semelles ficelle 1.50 1.75 1.90

Envoi contre remboursement  
Voir nos vitrines

## KURTH NEUCHÂTEL

Vos fils  
apprennent l'allemand

à la perfection chez M. Louis Baumgartner, instituteur diplômé, «Steinbüchli», Lenzbourg (Tél. 3.15) - leçons par jour, éducation soignée, vie de famille. Piano. Prix 120 fr. par mois: - Demandez références et prospectus. JH 58 U

**STAUFFER**  
horloger de précision  
répare bien  
Magasin St-Honoré 12  
Téléphone 18.69

## Garage des Geneveys s. Coffrane P. SCHWEINGRUBER TÉLÉPHONE 15

Autocars modernes et confortables pour sociétés, familles, noces, écoles, etc.  
Matériel de 1<sup>er</sup> ordre - Personnel expérimenté

## LE VÊTEMENT DE QUALITÉ

confectionné avec un  
soin des plus minutieux et d'une coupe élégante, s'achète chez nous à des prix des plus favorables.

55.- 68.- 75.-  
95.- 105.-  
120.- 135.- 165.-

PANTALONS flanelle  
22.- 28.- 32.- 38.-

BLAZERS

36.- 42.- 45.-



## KEMM & C<sup>ie</sup> HOPITAL 20 NEUCHÂTEL

Tous travaux d'amateurs ou industriels, livrés en quelques heures.

Livraisons au dehors

## OFFICE DE PHOTOGRAPHIE ATTINGER

Place Piaget 7, téléphone 576 - NEUCHÂTEL - Place du Port, téléphone 471

APPAREILS de TOUTES MARQUES, KODAKS, ZEISS-IKON, AGFA, etc., PATHÉ-BABY

CAMÉRA - CINÉMA

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

## Le manoir aux loups

par CHARLES FOLEY

La table desservie, Aunine prévint qu'elle s'en allait, avant la nuit, fermer l'étable et l'écurie. Flavie, raffermit alors sa voie et reprit sa défaillance pour annoncer à la servante qu'elle devait accompagner sa nièce, faire une course au village.

Dix minutes après, Monnette, sa valise à la main, traversait le vestibule désert et rejoignait furtivement Mlle Breuil, en attente dans l'avenue du manoir. Puis toutes deux, sans se parler, tant elles étaient émuës, traversèrent la grand'route et grimpèrent vers la chapelle par une chasse caillouteuse, resserrée entre deux haies.

Des prairies, les brumes blanches s'exhalaient, si denses déjà qu'on ne distinguait plus, dans l'agonie du jour, ni les leurs roses du ciel, ni les luisances bleues de la mer. Tout devenait terne, sans contours, fantastique, dans ces buées qu'effluçait la brise et qui, au loin, ondulaient, s'étraient mollement, se déchiraient au ajones de la lande, en longues loques de suaires. Les deux demoiselles demeuraient taciturnes, pénétrées de l'ambiance poignante du paysage et de l'angoisse du départ. Jamais une montée n'avait paru si rude à Flavie, ni à Monnette

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

une valise si lourde! A mi-côte, elles s'arrêtèrent afin de reprendre souffle; mais ce repos n'apaisa pas les battements de leurs cœurs. Des larmes leur vinrent aux yeux et Flavie, dans une de ces sautes brusques dont elle était coutumière, se prit à gémir.

— Combien tu dois me juger inconséquente et faible, ma poupette bien-aimée! L'heure de la séparation maintenant venue, je me sens dégrisée et déçue comme au réveil d'un songe trop joyeux. Je n'éprouve que du doute et de l'appréhension. Ne t'ai-je pas bien légèrement conseillée, dans mon roman-que emballage? Cet Alin Derval est-il aussi loyal que nous l'imaginons? Obtiendrai-je, si aisément que je l'ai cru le pardon de ton grand-père et l'approbation de l'abbé Michelin? Et je n'ai pas que ces préoccupations. Lancée seule dans une existence nouvelle, que vas-tu devenir sans ta vieille tantine pour te calmer, te consoler, te réchauffer le cœur de ses baisers? Et, sans toi, que vais-je devenir moi-même? J'en tremble...

La pauvre fille sanglotait ces phrases désolées; elle étreignait passionnément sa nièce; elle couvrait de ses larmes le cher petit visage. Gagnée à cette émotion sincère mais troublante, Simonne comprit qu'elle devait, maîtrisant ce mutuel attendrissement, avoir, à cette minute poignante, de l'énergie pour deux.

— Ne m'accompagnez pas plus loin, ma douce tantine: je n'aurais plus la force de me détacher de vous. Après m'avoir donné les moyens matériels de partir, vous m'enlèveriez le courage moral dont j'ai plus grand besoin que de tout le reste. Soyons braves: disons-nous au revoir et quittons-nous ici.

En dépit de son trouble, la malheureuse Flavie eut conscience de sa dan-

gereuse faiblesse. Elle comprit qu'en s'abandonnant à son irrépressible chagrin, elle faisait du mal à Monnette alors que son devoir, en l'accompagnant, était bien au contraire de la réconforter. Jugeant la jeune fille plus raisonnable et plus résolue qu'elle, la bonne âme se soumit une fois de plus. Habitée à obéir, sentant que des sanglots innombrables lui étranglaient la voix avant qu'elle put balbutier la moindre parole, elle embrassa sa nièce une dernière fois; puis, sans se retourner, à pas lents, elle reprit en silence le chemin du Manoir aux Loups.

Et, de la part de cette pauvre vieille fille, au cœur tant de fois brisé, cette muette soumission était, à sa façon, une héroïque bravoure!

XI

### La réponse de Monnette

Dans sa voiturette légère, Alin filait vers Sainte-Barbe à grande vitesse. Après sa visite à Barville, inspiérement chancelante, la journée menaçait de s'achever plutôt fâcheusement.

Le nouveau châtelain de Vauville, un enrichi de la guerre, venait de le déranger pour rien. Après lui avoir demandé, la semaine d'avant, de meubler son vieux castel, cet homme versatile s'était mis à critiquer dédaigneusement le projet d'aménagement de chaque pièce et s'était récrié sur le prix, cependant modéré. Finalement, contestant la valeur et l'authenticité de chaque meuble, repoussant, sans même y jeter les yeux, les photos et le devis présentés, cet opulent mais vulgaire parvenu avait impertinamment et brusquement rompu le marché.

D'une famille où l'on se faisait honneur de n'avoir jamais exercé que des

professions libérales, notre jeune artiste n'était pas devenu et ne devait jamais devenir assez souple commerçant pour répudier toute fierté et vaincre toute susceptibilité. Cet incident qui, pour un antiquaire moins expert et moins scrupuleux, n'eût été qu'un aléa négligeable du métier, avait déçu et froissé profondément Derval. Cette déconvenue s'aggravait de quelques préoccupations budgétaires. Pour meubler le manoir de Vauville, fort des assurances du nouveau riche, Alin avait acheté et payé commodément, armoirs, fauteuils et bahuts anciens. Cela lui restait pour compte et lourde était son échéance de fin de mois.

Sous le coup de ce déboire, le jeune homme se prenait maintenant à nier l'opportunité de sa visite à Mlle Breuil. Bien que toujours en garde contre son impressionnabilité native et prêt à la réprimer énergiquement, il ne pouvait, ce soir-là, se tenir de douter du succès de sa démarche au manoir. Il la jugeait intempesive, voire même maladroite:

— J'ai grand tort de mêler les questions de sentiment aux discussions d'affaires, avait-il beau se répéter. Elles sont indépendantes, doivent rester distinctes et n'influer aucunement les unes sur les autres.

Mais Alin se raisonnait et se gourmandait vainement. Par ces routes désertes, à travers ces landes désolées, dans la montée de ces brumes paillettes à des fumées de neige, il se sentait plus seul, plus éloigné de tout; il se sentait comme subitement transporté hors du monde, dans un exil de fantaisie au delà. Malgré ses efforts, ses pensées devenaient sombres; il était étreint et pénétré d'une étrange détresse. Cœur affamé de tendresse et d'effusion, il éprouva, par avance, l'appréhension de son magasin

trop grand, de sa chambre silencieuse et froide. Depuis la rude époque de la guerre, il n'avait jamais éprouvé une telle sensation de vide et d'inanité en sa vie solitaire. A qui confier sa peine? L'espoir, qui l'avait poussé à braver enfin la consigne de Maître Breuil, l'espoir qui venait de lui permettre de répondre à l'accueil de Flavie avec un adroit enjouement, l'abandonnait peu à peu et faisait place, en son âme, à une indécision ignorée jusqu'alors.

Rien ne lui prouvait que Mlle Breuil ait saisi mes allusions, se disait-il. Je me suis peut-être à tort imaginé que Simonne Rosel, ma si jolie danseuse, pouvait m'entendre, cachée derrière les courtines à ramages. La servante n'a-t-elle pu se tromper en me disant que la tante et la nièce se trouvaient ensemble dans leur chambre? D'autre part, Mlle Flavie ne doit pas penser à ma requête. Si, sans en pénétrer le sens, elle se l'est rappelée et a daigné y répondre, je vais trouver dans sa lettre le signallement de quelque rébarbative et laide sexagénaire. Il fallait être aussi fou que je l'étais, cet après-midi, pour supposer que, dans cette suggestion saugrenue, je serais compris à mots couverts. Mais le plus probable, c'est que, à l'auberge de Sainte-Barbe, guigne et guignon m'attendant de compagnie, il n'y aura pas de réponse du tout! Trouver, non sur papier rose ou bleu, mais simplement blanc et noir, le moindre billet de l'exquise Monnette, cela m'eût consolé de tous les billets bleus qu'a rempochés sous mes yeux mon client nouveau riche. Mais Mlle Rosel, cette fiancée de tes rêves, mon pauvre Alin, ne deviendra jamais la compagne de ta vie! Et comme tu l'es juré de n'aimer et de n'épouser que cette jeune fille-là, prépare, dès aujourd'hui, ton cœur à tous les disgrâces du célibat!

Pour la première fois, quoique actif, entreprenant et maître de ses nerfs, Alin Derval était un peu découragé. Doutant de sa chance en amour, il doutait de ses autres chances. Ce fut en cet état d'esprit plutôt morose que, la nuit venue et les phares de son landaulet allumés, le jeune antiquaire atteignit l'auberge de Mélie Rabut, non loin du carrefour des quatre tilleuls. Alin s'arrêta devant cette maison et, le seuil à peine franchi, fort ému, mais la voix calme, il demanda tout de suite:

— Ne vous a-t-on pas remis, venant de Barville, une lettre pour moi, Madame Rabut?

— Je n'ai pas quitté ma boutique de la journée, Monsieur Derval, dit la blonde et grasse Normande. Je n'ai reçu aucune lettre à votre adresse.

Le jeune homme s'attendait à cette réponse et cette réponse pourtant lui causa un serrement de cœur. Si fragile qu'il fût, cet espoir brisé lui laissa dans l'âme un vide immense. Une seconde, il en demeura immobile et muet.

— Venez-vous voir le plat et le saladier anciens dont je vous ai parlé, Monsieur Derval?

Si le jeune antiquaire avait cédé à son accès de mauvaise humeur, il eût envoyé, avec son plat et son saladier, Mélie Rabut au diable.

Mais recouvrant son assurance et son sang-froid coutumiers dans un ressus de volonté, Alin pensa:

— Cette brave femme n'est pour rien dans ma déconvenue. Il serait bien injuste de l'en rendre responsable et de m'en prendre à elle.

(A suivre.)



# Tous parlent de **PER**

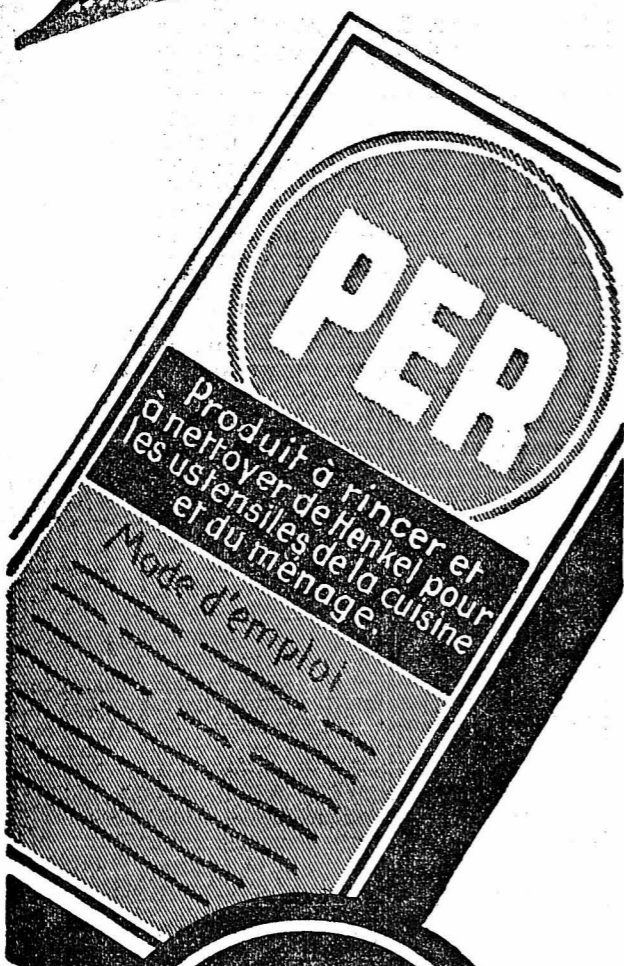
de l'inimitable, de l'incomparable PER! Tous sont surpris de ses effets miraculeux, presque illimités. Chaque ménagère peut parler savamment de ses qualités étonnantes et de ses effets économiques. Et on lui découvre toujours de nouvelles possibilités d'emploi.

Admirable! Incomparable! Unique! sont les exclamations enthousiastes des ménagères. De fait, PER est vraiment un produit remarquable pour le lavage de la vaisselle et tous les nettoyages d'intérieur! C'est en se jouant qu'il nettoie la vaisselle, les verres, les couverts et leur confère en un clin d'œil un éclat joyeux et appétissant. PER fait plus encore! Il agit avec des forces décuplées s'il s'agit de nettoyer à fond et rapidement des objets particulièrement gras et barbouillés tels que marmites, poêles, couverts et ustensiles en bois. PER peut beaucoup! Vous ne trouverez pas aide plus efficace pour votre ménage! Eviers, torchons à récurer, époussettes, chiffons à polir, plumeaux, sols, linoléums, etc., sont débarrassés en un rien de temps de la saleté la plus adhérente. PER est particulièrement indiqué pour le nettoyage de l'aluminium.

Faites une fois un essai!

Mais n'employez PER que dans de l'eau aussi chaude que possible

— 1 cuiller à soupe pour 10 litres —  
c'est ainsi que vous en tirerez le meilleur profit.



FR  
323 c

**30**  
cts.

**PER** produit de Henkel  
pour laver, rincer et dégraisser  
tous les ustensiles ménagers

# Quelques conseils pour bien conduire

Du Salut public de Lyon :

Nous voici prêts à partir. Par où allons-nous commencer ? Par une définition naturelle.

Qu'est-ce qu'une automobile ? C'est un engin de transport, jamais félicité quand il marche et jamais quand il est arrêté. Proclamons le sans tarder. La mécanique, contrairement à ce que l'on croit, n'a pas de caprices. Quand elle se plaint, elle a toujours de bonnes raisons. La faute en incombe toujours soit au constructeur — et, il faut le dire, de plus en plus rarement — soit au propriétaire.

Un premier conseil se place ici. Tâchez de ne pas avoir tort vis-à-vis de votre voiture. Au fond, elle n'est pas très exigeante. Vous avez le droit de lui demander un service normal, mais commencez par ne pas la surmener.

C'est un outil construit en vue de remplir un but déterminé. Sans doute, il a un bon caractère et accepte assez volontiers une surcharge, mais si ce supplément d'effort est permanent, il vous le fait payer un jour et sans crier gare.

Quatre places, c'est quatre places et ce n'est pas cinq. Si votre voiture marche « plein gaz » à 80 heures en palier, vous descendrez aisément une petite côte bien droite à 100. Votre moteur tournera éperdument sans trop se plaindre. Mais, à la suite de quelques petites fantaisies de ce genre, ne vous étonnez pas d'entendre un jour un fracas épouvantable : ce sont les bielles qui se ventent.

Traitez donc votre voiture comme un honnête serviteur et soyez bons pour la mécanique. En « poussant » comme un sourd, vous vous préparez de belles notes de réparations, sans compter qu'il y a des arbres le long de la route avec lesquels il vaut mieux ne pas faire connaissance.

À la guerre, a-t-on dit, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. On voit toujours les mêmes voitures dans les ateliers de réparations.

Il peut paraître superflu de donner des conseils de modération aux débutants. Mais la période de sagesse qui marque l'initiation à la conduite automobile est, hélas ! de courte durée.

Affermi à son volant, sûr de ses réflexes, le conducteur récent cède facilement au besoin de démontrer aux amis sa virtuosité et l'excellence de sa voiture. Les amis, poliment, s'extasient, mais au fond, restent complètement froids. Et si, possesseur d'une six cylindres, vous êtes dépassé par une voiture plus faible qui s'époumonne à vous distancer, ne voyez pas rouge. Pensez à votre note d'essence, pensez à la culbute, pensez à ce que vous voudrez, mais laissez partir le monsieur pressé. Vous le retrouverez sûrement à l'étape et quelquefois, avant, au bord de la route, le nez dans son capot. Vous aurez alors la satisfaction de lui offrir ironiquement vos bons offices.

Voici donc un premier principe général : conduire toujours en restant au-dessous des possibilités de la voiture.

Sur la route, il est quelques autres principes dont il ne faut jamais se départir.

Premièrement, se souvenir que l'on n'y est jamais seul. Un obstacle peut toujours surgir derrière vous, sous la forme d'un véhicule plus rapide ; devant vous ou sur les côtés sous la forme de n'importe quel mobile à deux pattes, à quatre pattes ou à quatre roues.

Ne vous croyez donc pas déshonoré de ralentir à l'approche de chaque danger possible : croisement, virage, route qui fuit derrière un sommet de côte. Au surplus, ce ralentissement n'implique pas nécessairement un coup de frein. Un bon conducteur se sert peu de ses freins, car il sait qu'un coup de frein coûte de l'essence et souvent des pneus. Il prévoit le danger possible et se tient prêt à y parer en relevant simplement le pied de l'accélérateur et en le posant sur la pédale de frein.

Peu de conducteurs, même d'ancienne date, savent prendre correctement un virage. Voici la bonne méthode : La vitesse à laquelle on peut virer sans danger dépend du rayon de la courbe, de l'état de la route et de son profil. Lorsque le virage est connu du conducteur, cette vitesse est déterminée par l'expérience, née de quelques dérapages intempestifs. Lorsqu'il est inconnu, rien d'autre que le flair ne peut guider le conducteur. L'idéal serait évidemment d'aborder le virage à la vitesse exacte, mais c'est pratiquement impossible.

Pour prendre un virage « à droite », il faut ralentir avant le virage, au besoin en freinant, bien engager la voiture à la corde et quand on voit bien le virage, accélérer progressivement.

Dans les virages « à gauche », qui sont nécessairement pris à l'extérieur, il faut ralentir beaucoup plus, car, sur la plupart des routes, le bombardement du profil tend à vous rejeter vers l'extérieur.

Et surtout dans un virage à gauche, ne coupez jamais la route, sous prétexte de virer mieux.

Sur la route, on ne roule pas tous les jours. Il faut aussi s'arrêter et quelquefois sans qu'on le veuille. Un grand nombre de conducteurs s'arrêtent incorrectement.

Sauf incident, tel qu'un crevaison par exemple, choisissez votre point de station qui sera toujours un endroit où l'on puisse vous voir d'assez loin. Jamais dans un virage ou près du sommet d'une côte. Rangez-vous le plus près possible du bord et, si vous le pouvez, engagez-vous franchement sur le bas-côté. Les routes sont si fréquentées qu'on doit les considérer comme des voies de chemin de fer. Personne n'a le droit de les encombrer sans nécessité absolue.

Ne descendez jamais du côté de la route. Que d'accidents ont pu causer cette imprudence ! Si vous voyagez avec vos enfants, n'oubliez pas de leur présenter qu'une route est un endroit dangereux dont la traversée est interdite, sans regarder au préalable à droite et à gauche.

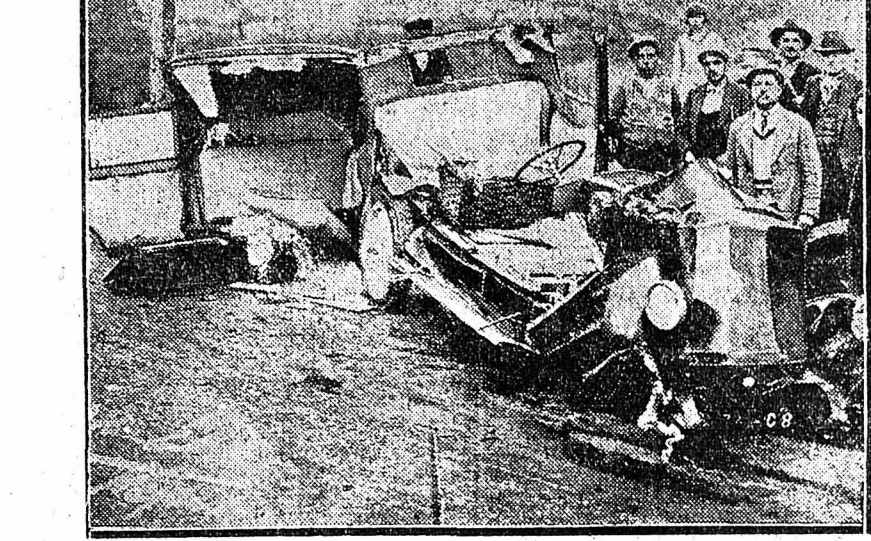
Le voyage de nuit, redouté par nombre de conducteurs, est en réalité aussi facile que le voyage de jour, avec quelques agréments en plus. Sauf bien entendu l'hiver et aussi aux environs des grandes villes où il devient un véritable supplice, surtout à la tombée de la nuit. Mais après neuf heures du soir, les routes sont désertes et les villages vides. Les phares constituent un excellent avertisseur et le danger des croisements est considérablement atténué.

Le voyage de nuit suppose naturellement un éclairage efficace et puissant. Nos phares de série sont un général très suffisants. A mon avis, cependant, leur faisceau est trop étroit. Pour bien conduire la nuit, il n'est pas tellement nécessaire de voir loin comme de voir « large ». Distinguer un obstacle très nettement à cent mètres est suffisant. Toute voiture moderne peut s'arrêter bien avant cette distance, même à 80 à l'heure. Par contre, il est très utile de voir largement les côtés. On se guide surtout sur ce qui borde la route. Un chemin de plaine dépourvu de tout arbre et de toute haie, est très désagréable à parcourir la nuit.

Pour en terminer avec le voyage de nuit, notons que l'heure pénible est celle qui suit le coucher du soleil. Dans cette lumière incertaine, on y voit mal, les phares semblent ne pas éclairer, les conducteurs sont fatigués et nerveux. C'est aussi l'heure des accidents.

Il convient donc de s'arrêter avant la chute du jour à l'auberge accueillante ou sous la tonnelle du café de village. On a toujours une heure à perdre, sur tout si on convient de la déduire de « moyenne » chère aux automobilistes.

Philippe GIRARDET.



Sur la route de Paris à Genève, à Chatillon de Michaille, les deux pneus avant ayant éclaté, voici l'état d'une voiture après l'accident

## Coupable ou victime ?

Il meurt après 40 ans d'une vie retirée  
Une femme a cru en lui

Jean Massip mandait de Londres, en date du 21 mai, au Petit Parisien :

On annonce la mort, hier, dans son domaine écossais d'Allyre, à l'âge de 81 ans, d'un baronnet, sir William Gordon Cumming, qui, depuis quarante ans, vivait frappé d'une sorte d'ostracisme social.

Tous les journaux rappellent le point de départ de cette retraite, qui fut l'épilogue d'un retentissant procès qu'il perdit et au cours duquel Edouard VII, alors prince de Galles, fut appelé à témoigner.

C'était en 1890. Sir William Gordon Cumming était alors colonel de la garde écossaise et s'était déjà illustré dans la guerre sud-africaine de 1879, dans la campagne d'Égypte en 1882 et dans l'expédition du Nil en 1884. Le prince de Galles l'honorait de son amitié et, au cours de la semaine hippique de Doncaster, ils furent invités l'un et l'autre par M. et Mme Arthur Wilson à leur résidence de Tranby-Croft.

Un soir, au cours d'une partie de baccara, sir William Gordon Cumming fut accusé de tricherie. Il protesta énergiquement, mais l'accusation ayant été formulée en présence de l'héritier du trône, l'incident ne pouvait demeurer sans sanction.

Il fut alors convenu que, contre sa promesse écrite et dûment signée qu'il ne toucherait plus une seule carte durant sa vie, les témoins de la scène garderaient le secret le plus absolu.

En dépit de cet engagement, l'incident s'ébruita.

L'accusé avait, dès lors, le choix entre deux alternatives : ou admettre sa culpabilité en gardant le silence ou en appeler à la justice pour se laver d'un pareil outrage.

La question du croisement de deux voitures la nuit a fait couler des flots d'encre. Il est certain qu'un phare code est supportable, deux phares-code passe encore, mais vingt-cinq phares-code qui se suivent c'est un supplice chinois.

Mais nous n'avons plus rien à dire. Depuis le premier janvier 1931, il existe des phares-code officiels, c'est-à-dire que nous sommes éblouis officiellement. C'est toujours une petite consolation. (Réd. — Nous avons déjà déploré ici la suppression des « fouilles » qui convenablement orientées, sont les meilleurs phares non éblouissants.)

Le voyage de nuit suppose naturellement un éclairage efficace et puissant. Nos phares de série sont un général très suffisants. A mon avis, cependant, leur faisceau est trop étroit. Pour bien conduire la nuit, il n'est pas tellement nécessaire de voir loin comme de voir « large ». Distinguer un obstacle très nettement à cent mètres est suffisant. Toute voiture moderne peut s'arrêter bien avant cette distance, même à 80 à l'heure. Par contre, il est très utile de voir largement les côtés. On se guide surtout sur ce qui borde la route. Un chemin de plaine dépourvu de tout arbre et de toute haie, est très désagréable à parcourir la nuit.

Pour en terminer avec le voyage de nuit, notons que l'heure pénible est celle qui suit le coucher du soleil. Dans cette lumière incertaine, on y voit mal, les phares semblent ne pas éclairer, les conducteurs sont fatigués et nerveux. C'est aussi l'heure des accidents.

Il convient donc de s'arrêter avant la chute du jour à l'auberge accueillante ou sous la tonnelle du café de village. On a toujours une heure à perdre, sur tout si on convient de la déduire de « moyenne » chère aux automobilistes.

Philippe GIRARDET.

C'est à ce dernier parti qu'il se résolut. Il écrivit à son commandant en chef une lettre où il niait formellement les faits qui lui étaient reprochés et poursuivit devant les tribunaux pour diffamation ceux qui l'avaient accusé. Le procès dura sept jours et la reine Victoria, qui se trouvait alors à Balmoral, et que cette affaire irritait, se faisait télégraphier tous les soirs un compte rendu in extenso.

Interrogé par le président du jury, le prince de Galles, après avoir fait l'éloge du colonel, son ami, et observé qu'il n'avait rien remarqué d'anormal au cours du jeu, déclara néanmoins qu'il n'avait pu ajouter foi à l'accusation portée contre sir William Gordon par toutes les autres personnes présentes.

Le jury se prononça contre le colonel, qui fut exclu de l'armée et disparut aussitôt des cercles sociaux qu'il avait l'habitude de fréquenter.

Le solliciteur général, sir Edward Clarke, qui l'avait défendu, écrivit plus tard dans ses mémoires qu'à son avis le verdict n'était pas justifié, et qu'il assure que deux des amis du colonel ont toujours refusé de croire à sa culpabilité.

Il y eut, aussi une autre personne qui lui conserva sa confiance : ce fut sa fiancée, une jeune et riche Américaine de New-York, Mlle Lawrence Garner. Il lui avait écrit pour la libérer de tout engagement. Elle refusa de retirer sa parole. Bien plus, à sa requête expresse, le mariage eut lieu le lendemain du jour où fut prononcé le verdict, et elle partagea avec lui sa solitude écossaise jusqu'à sa mort, en 1922.

Le défunt laissa trois fils et deux filles. Son fils aîné, héritier de la baronnie, est commandant d'un régiment de Highlanders et gagna le Military Cross durant la guerre.

Il y eut, aussi une autre personne qui lui conserva sa confiance : ce fut sa fiancée, une jeune et riche Américaine de New-York, Mlle Lawrence Garner. Il lui avait écrit pour la libérer de tout engagement. Elle refusa de retirer sa parole. Bien plus, à sa requête expresse, le mariage eut lieu le lendemain du jour où fut prononcé le verdict, et elle partagea avec lui sa solitude écossaise jusqu'à sa mort, en 1922.

Le défunt laissa trois fils et deux filles. Son fils aîné, héritier de la baronnie, est commandant d'un régiment de Highlanders et gagna le Military Cross durant la guerre.

Il y eut, aussi une autre personne qui lui conserva sa confiance : ce fut sa fiancée, une jeune et riche Américaine de New-York, Mlle Lawrence Garner. Il lui avait écrit pour la libérer de tout engagement. Elle refusa de retirer sa parole. Bien plus, à sa requête expresse, le mariage eut lieu le lendemain du jour où fut prononcé le verdict, et elle partagea avec lui sa solitude écossaise jusqu'à sa mort, en 1922.

Le défunt laissa trois fils et deux filles. Son fils aîné, héritier de la baronnie, est commandant d'un régiment de Highlanders et gagna le Military Cross durant la guerre.

Il y eut, aussi une autre personne qui lui conserva sa confiance : ce fut sa fiancée, une jeune et riche Américaine de New-York, Mlle Lawrence Garner. Il lui avait écrit pour la libérer de tout engagement. Elle refusa de retirer sa parole. Bien plus, à sa requête expresse, le mariage eut lieu le lendemain du jour où fut prononcé le verdict, et elle partagea avec lui sa solitude écossaise jusqu'à sa mort, en 1922.

Le défunt laissa trois fils et deux filles. Son fils aîné, héritier de la baronnie, est commandant d'un régiment de Highlanders et gagna le Military Cross durant la guerre.

# L'école en Turquie nouvelle

M. Pierre Bovet, le pédagogue romand bien connu, a fait récemment un voyage en Turquie et publie dans l'Éducateur l'intéressant article suivant qui rapporte ses observations et ses expériences :

L'Asie Mineure est, comme chacun sait, l'héritière d'une longue histoire. Smyrne, qui se vantait d'avoir donné naissance à Homère, abritait, quelque mille ans plus tard, une des Églises de l'Apocalypse ; un de ses faubourgs porte le nom de Richard Cœur de Lion... C'est aussi un pays qui vit un moment passionnant. Après une succession de guerres malheureuses où la guerre mondiale n'apparait presque que comme un épisode, est venue pour la Turquie la « Guerre de l'Indépendance ». Un chef s'est révélé, Mustafa Kemal le Victorieux, le Gazi, et la Turquie nouvelle est née. Une transformation s'est produite, dont l'histoire du Japon offre seule peut-être un exemple. Mais, aussi miraculeuse, la révolution turque est peut-être plus étrange encore. Car elle présente cet invraisemblable paradoxe d'un nationalisme qui s'affirme en renonçant apparemment à toute tradition. Ces hommes qui, pour être maîtres chez eux, négocient des déportations dont l'histoire ancienne de l'Orient offrait seule l'analogie, suppriment des capitulations séculaires et témoignent sur plusieurs points d'une intrinsèque xénophobie, sont les mêmes qui, non seulement, introduisent le système métrique, renoncent à leur calendrier, adoptent l'ère chrétienne, mais rompent avec les traditions les plus fermes de l'Islam, abolissent la séquestration des femmes, se coiffent de chapeaux, abandonnent l'alphabet arabe. Suivre l'Occident pour échapper à la servitude imposée par lui, — on pourrait formuler ainsi le sens de l'effort désespéré et enthousiaste que le Gazi a proposé à son peuple.

Cette modernisation s'accomplit dans tous les domaines : l'adoption du Code civil suisse, la séparation de l'Église et de l'État — comme nous dirions — en son aspect légal, le remplacement du fez par le chapeau en est le symptôme le plus apparent, mais ce à quoi les Turcs s'accordent à attribuer l'importance la plus grande, c'est à l'adoption du nouvel alphabet.

Car le nouvel alphabet, — obligatoire depuis le 1er janvier 1929 (il est interdit désormais d'imprimer en caractères arabes), — c'est l'instruction populaire rendue possible. Les lettres latines (plus quelques circonflexes et quelques cédilles et moyennant un i muet, qui s'écrit sans point) mettent les Turcs en possession d'une orthographe entièrement phonétique que lui envieront tous les maîtres de langue française (sans parler des Anglais et des Grecs). Un Turc marié à une Genevoise me racontait que sa femme, qui est depuis vingt ans à Constantinople, n'aurait jamais pu apprendre à lire l'ancienne écriture ; dans la même famille, une femme de quatre-vingt ans s'est mise avec joie aux caractères nouveaux. C'est avec un véritable enthousiasme que cette réforme a été accueillie par tous.

Quant aux instituteurs, une vie nouvelle a commencé pour eux. On s'est mis avec ardeur à publier des livres pour les jeunes. Une bibliothèque de vingt-cinq volumes, traduits de l'anglais et présentant la vie des enfants des divers pays (on y lit aussi l'histoire de deux jumeaux suisses) a été largement répandue. « Heidi » existait déjà et « Coeur » aussi, traduit par un ancien élève de l'Institut Rousseau, Ibrahim Alactine bey. Celui-ci est également l'auteur principal du « Jeni Lügati », le Nouveau dictionnaire, illustré, qui se présente sous la forme du petit Larousse. Bien plus, une Encyclopédie américaine pour enfants en 8 ou 10 volumes, abondamment illustrée, a été intégralement traduite en turc ; les premiers fascicules ont été publiés dans l'ancien écriture, les derniers dans l'alphabet nouveau. En somme, l'enfant et le maître turc ont dès maintenant à leur disposition certaines ressources dont nous n'avons pas l'équivalent en français.

Il s'en méritent, car ils travaillent avec un enthousiasme magnifique. Le nombre des écoles s'accroît rapidement, celui des écoles primaires surtout. Douze écoles normales, de cinq années. Toutes sont des internats. Deux, destinées aux instituteurs ruraux, n'ont que trois années. Ceci est un essai : on désire gagner du temps ; le programme des écoles normales classiques est, comme en tous pays, un peu surchargé ; il risque de faire des déclassés. J'ai visité une de ces écoles en voie de formation, elle m'a fait une

impression excellente ; les questions que m'ont posées les élèves témoignaient du même désir profond de bien faire et d'apprendre.

Des cours de perfectionnement de six à huit semaines pendant les vacances, dirigés par Bahmi bey (encore un ancien élève, un ami et le plus complaisant des traducteurs), gratuits pour tous, sont obligatoires, et pour les jeunes maîtres — tous les maîtres sont jeunes d'ailleurs — dont l'enseignement laisse à désirer.

Ceux-ci ont en outre tout le long de l'année les conseils d'un corps d'inspecteurs relativement nombreux qui peuvent donner dix à quinze jours par an à chaque école (ils sont tenus de rester au moins une journée entière dans chaque classe) et qui réunissent tous les mois en conférence les instituteurs de leur ressort.

Ce que j'ai vu des écoles turques à la ville et à la campagne m'a enchanté. Les bâtiments d'abord. Comme chez nous, c'est toujours le plus beau de la localité, parfois un vrai palais. Le plan en est si heureux que je le voudrais pour adopté chez nous. Pas de corridors : toutes les classes (cinq en général), le bureau du directeur, le musée donnent sur un grand hall d'entrée fort accueillant. J'ai dit : le musée ; chaque école a, en effet, une pièce consacrée à cet usage : c'est d'une part une réunion des objets confectionnés par les élèves, de l'autre des collections faites par eux aussi et servant à l'enseignement. En outre, chaque classe a sa vitrine qui remplit la même fonction. Comme la méthode Decroly règne ici en maîtresse, ces collections sont très variées. J'ai particulièrement remarqué les modèles illustrant les leçons de géographie et d'anatomie. Les élèves ont chacun, en outre, sa collection individuelle d'images classées par sujet. Comme je m'étonnais que quelques-unes d'entre elles fussent si riches, on m'a expliqué que les anciens manuels illustrés imprimés avec l'alphabet déchu avaient trouvé là un très heureux emploi.

A part cela, le mobilier des classes est pauvre ; les enfants sont serrés dans de vieux bancs ; les cahiers sont de mauvais papier. Mais quel désir de bien faire ! Toutes les bonnes idées du dehors ont été accueillies avec empressement. Au mur, la liste des élèves avec l'indication de leur taille et de leur poids comparée aux normes du pays, suivant les préceptes du « jeu de la santé ». Ailleurs, des notations météorologiques régulièrement prises, les grands portefeuilles de Decroly pour images et documents, dans les classes des petits, la caisse de sable...

Toutes les classes primaires sont mixtes et cette expérience de la coéducation n'est pas une des moindres gages de la Turquie nouvelle. Je tiens du président d'une des sociétés pour la protection de l'enfant, qu'elle n'a donné lieu à aucun incident fâcheux. Voilà certes de quoi faire réfléchir les gens qui, en certains pays latins, s'obstinent à crier au scandale dès qu'un garçon et une fille sont assis sur le même banc.

Comme je ne sais pas le turc, je ne peux pas dire grand-chose des leçons, sauf qu'elles sont fort concrètes. En plein air, j'ai trouvé toute une classe réunie autour d'une grosse tortue d'eau et d'une petite tortue terrestre qui s'en allaient chacune de son côté et qu'on ramenait de temps en temps sous les yeux des enfants pour les leur faire comparer. Les plus petits, dans un autre coin de la même cour, observaient un agneau, bien vivant lui aussi. Là encore, la maîtresse procédait par comparaison et invitait les enfants à soulever un pied de l'animal et à dire en quoi il différait du leur. J'ai vu deux leçons où l'institutrice manifestait sans répugnance aucune des pièces anatomiques cherchées chez le boucher : ici un œil, là des poumons dans lesquels on soufflait pour les gonfler. Cette leçon sur la respiration où le centimètre, pour la mesure de la capacité vitale, et la montre, pour celle de la durée des inspirations, jouaient leur rôle, m'a paru un modèle.

Toutes ces institutrices, tous ces instituteurs sont très jeunes, frais émoulus des écoles normales qui les disséminèrent dans tous les coins — et il y en a de fort recules — de la République. J'ai eu le privilège de parler à un grand nombre d'entre eux sur des sujets qu'ils avaient choisis eux-mêmes, puis de répondre à leurs questions. Plusieurs de celles-ci sont exactement celles qui intéressent le corps enseignant de chez nous : la classe à plusieurs degrés, les maîtres spécialisés, l'école sur mesure, l'observation de l'enfant. Mais j'ai été touché de la confiance avec laquelle on me posait les plus graves problèmes : le but de l'éducation sexuelle, par exemple. Les jeunes filles des écoles normales sont préoccupées par le rôle de la femme dans la société (on vient de donner le

droit de vote aux femmes pour les élections municipales). On voudrait savoir comment concilier l'éducation patriotique et l'idéal international. J'ai été particulièrement frappé de l'insistance avec laquelle on est revenu sur la question de l'éducation religieuse. En laïcisant l'école, la République turque n'a pas, me dit-on, voulu combattre le sentiment religieux ou en méconnaître l'importance, et les maîtres, qui ne sont aucunement matérialistes, cherchent leur voie.

En m'excusant auprès du ministre de l'instruction publique de ne pouvoir me rendre à Ankara où il m'avait fait l'honneur de m'inviter, je lui ai dit que ce que j'avais vu de l'école turque « modeste d'effort intelligent et de foi », me laissait un souvenir inoubliable. Ce n'était pas la paroles en l'air. Je souhaiterais que tous mes lecteurs puissent, comme moi, puiser en Turquie un enthousiasme nouveau pour la cause de l'éducation. Pierre BOVET.

## Imprimerie Centrale

Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

RUE DU TEMPLE-NEUF 1  
ET RUE DU CONCERT 6  
Téléphone 2.07

Impressions en tous genres  
pour les administrations  
publiques et privées

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

## Une curieuse tradition dans un village allemand

Le culte du jeu d'échecs

HALBERTSTADT, 21 (« Matin »).

Le « Weltspiegel » signale que le village de Strobeck, dans le Harz, présente cette particularité que la tradition veut que les habitants s'adonnent aux échecs. Depuis plusieurs siècles ce jeu est cultivé à Strobeck, de père en fils et de mère en fille, avec un véritable culte. Les enfants se rendent à l'école non seulement avec leur cartable mais aussi avec l'échiquier. En classe, l'A B C D et les règles élémentaires de l'arithmétique ne s'enseignent pas au moyen du tableau noir, mais sur l'échiquier. Les échecs figurent au programme scolaire. Des matches impressionnants se livrent sous l'œil attentif du maître d'école. Et quand les gosses sortent de l'école, des parties se jouent autour de la fontaine municipale !

À l'auberge du village, qui s'appelle comme de juste « Au Jeu d'Échecs » (Zum Schachspiel), on montre un jeu d'échecs, avec des figures en argent, dont le Grand-Electeur de Brandebourg avait fait don aux habitants de Strobeck.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

On se montre dans la localité de vieilles personnes, ayant atteint presque l'âge biblique, qui ont toujours disputé la partie avec le même partenaire.

Il est des parties acharnées qui sont restées en suspens pendant un demi-siècle et qui ne prirent fin qu'à la mort d'un des partenaires ! Certaines familles ont, en outre, une partie liée pour toute la vie. Chaque année, on organise entre les enfants plusieurs concours publics, dotés de prix, d'ailleurs modestes.

Dans toute la région, Strobeck est connu sous le nom de « Schachdorf », c'est-à-dire le village des échecs.

## LIBRAIRIE

Notre Pays. C'est sous ce titre que les Editions d'art A. Morel, à Lausanne, publient quatre grandes planches en couleur reproduisant des peintures de François Jaques.

On connaît la manière de ce bon artiste de chez nous et les sujets qu'il préfère : pâturages jurassiens, vaches à l'étable, au marché ou à l'abreuvoir, chevaux labourant, traités avec d'opulentes pâtes, en un style rustique et robuste ; sans grand envol peut-être, ni fines nuances, mais c'est toujours dessiné, construit et coloré, et le ne saurait pas beaucoup d'autres artistes qui, avec autant d'aisance, modèrent une vache ou plantent un sapin.

Aussi est-il populaire, et ses œuvres équilibrées et pleines de bon sens devaient être appelées à une large diffusion. Dès lors qu'on cherchait à lutter contre le cirque fade et vulgaire, avec un espoir de succès, il était indiqué de se fournir à l'imagerie Jaques.

Une condition essentielle était évidemment la qualité de la reproduction. Que les éditions Morel y ont mis non seulement tous leurs soins, mais encore un véritable souci artistique, nous pouvons l'affirmer sans réserve pour avoir sous les yeux la série des quatre planches. N'était le papier : un carton mat de luxe, et les dimensions, on jurerait qu'on a les originaux sous les yeux, car il n'est pas une touche de pinceau qui ne soit discernable ; et quand on a pu inventer des situations les plus comiques, les plus étranges et aussi les plus vivantes. Il y a encore dans ce livre, la revanche du fonctionnaire prussien — qu'était Hoffmann — tenu en laisse par ses supérieurs, revanche qui s'exerce avec une douce ironie et une satire amusante des choses terrestres qui ne fait qu'embellir l'œuvre et aviver son intérêt.

Celui qui, par amour pour son art, fit de sa vie un cas pathologique — ainsi s'exprime le critique allemand Franz Blei — celui dont le nom seul évoque toute une époque, méritait qu'à l'occasion du centenaire de son œuvre, on se souvienne, toujours extraordinairement vivant, par la publication du plus gai, du plus pittoresque et aussi du plus romantique de ses ouvrages.

Atlantides, pays, peuples et voyage. — Fritz et Wasmuth, éditeurs, Zurich.

Le numéro de mai de cette belle revue s'ouvre par des réflexions de l'écrivain Henri Mann sur les voyages et l'esprit dans lequel l'homme moderne les entreprend. En une série de 27 photographies

suggestives, M. H. Lechenperz nous présente des types caractéristiques et bigarrés de l'humanité qu'on rencontre à Montmartre et à Montparnasse. D'autres artistes illustrent nous conduisent dans l'Amérique du sud ignorée, la ville mystérieuse de Machu Picchu au Pérou, l'origine et la vie des derniers indigènes péruviens, etc.

Princesse Brambilla, par E. T. H. Hoffmann, traduit par A. Hella et O. Bourneac. — Editions Victor Attinger.

Peintre,

# A. BERNARD

## NOUVELLES GALERIES

### CE QU'IL VOUS FAUT, MESDAMES !

Sacoche imitation cuir, beige	depuis 4.95
» » » » avec poche intérieure	5.95
» » » » double compartiment	7.90
» » » » cuir, brune, poche intérieure	9.50
Porte-trésor, cuir	8.50
Pochette daim, fermeture éclair, teintes mode	7.90
Sacoche pour enfants	0.90

**CALICOT**  
très jolis dessins p. rideaux ou coussins, larg. 70/80 le m.  
**1.30 1.20 -.80**

**Cretonne meubles**  
nouveau choix de superbes dessins, larg. 80 cm., le mètre  
**1.95 1.65**

**AU SANS RIVAL**  
LA MAISON DE CONFIANCE

DEMANDEZ PARTOUT

# ARO

Boisson sans alcool

En vente dans tous les bons magasins

NOS **COMBINAISONS**

JERSEY SOIE, DEPUIS **2.90**

Modèles nouveaux en YALA sur mesure, en trois jours chez

## GUYE-PRÊTRE

SAINT-HONORÉ NUMA-DROZ

## BARBEY & C<sup>IE</sup>

MerciERS NEUCHÂTEL Bonnetiers

préparent une remarquable collection de

# COSTUMES DE BAINS

Pour excursions et courses de montagne

**Saucisses ménagères**  
**Saucisses touristes**  
séchées, à manger crues  
Beau choix de  
**Conserves de viande**  
de notre propre fabrication  
Essayez et vous serez satisfaits

# BELL

**CALORIE S.A., Neuchâtel**  
Ecluse 47-49. — Téléphone 4.98

installe le **BRULEUR A MAZOUT**

## OIL-O-MATIC

Automatisme absolu, suppression du chauffeur, sécurité complète. Demandez-nous un devis gratuit.

**Potager à gaz**

« Soleure », émaillé blanc, quatre feux, un four, en parfait état, à vendre pour cause de départ. — Mme Borel, Comondrèche 14.

**A VENDRE**  
pour cause de changement de domicile

Un lit Louis XV, noyer ciré, une place, avec literie, un miroir, deux places, un lustre bronze français, toilettes, table de nuit, etc., un potager neuchâtelois, trois trous.  
1er Mars 18, rez-de-chaussée. Revendeurs exclus.

**Eternit**

Toitures  
Revêtements de façades  
Revêtements intérieurs  
Tuyaux en éternit  
Garages

## DE RETOUR d'un grand voyage d'achat, nous avons eu l'avantage d'obtenir de Superbes modèles

# EN MANTEAUX

à des prix très intéressants

Aussi nous vous recommandons notre

## GRANDE VENTE SPÉCIALE



- MANTEAU**  
en tissu fantaisie, garni ceinture et boucle, taille 40-46 . . . . . **19.<sup>75</sup>**
- MANTEAU**  
en tissu tailleur, pure laine, façon redingote, col tailleur . . . . . **29.<sup>75</sup>**
- MANTEAU**  
en tissu anglais, façon très mode, entièrement doublé . . . . . **39.<sup>75</sup>**
- MANTEAU**  
en beau lainage perlé, entièrement doublé soie, façon couture . . . . . **69.**
- MANTEAU**  
chic, tissu lainage façonné, teinte claire, modèle unique . . . . . **79.**
- MANTEAU**  
de soie fantaisie, forme cloche . . . . . **19.<sup>75</sup>**
- MANTEAU**  
reps soie et laine, incrustation satin . . . . . **29.<sup>75</sup>**
- MANTEAU**  
ottoman soie, godets, entièrement doublé . . . . . **45.**
- MANTEAU**  
reps soie et laine, façon élégante, entièrement doublé . . . . . **59.**
- MANTEAU**  
modèle couture en georgette laine, façon très chic . . . . . **98.**

# AU LOUVRE

Quelle excellente salade !  
Où achetez-vous votre

## vinaigre ?

Toujours chez

**FRITZ SPICIGER**  
Neubourg 15

## Occasion Pressant

A vendre pour cause de départ divers meubles simples, potager à gaz, tapis marocain, le tout en bon état.  
Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'avis.

## Occasion

On offre à vendre : un lit bois, complet, table, table de nuit, bancs de jardin, hamac, stores, un vélo, pendule, petit char, un potager à gaz d'esprit de vin, deux feux, glaces. — S'adresser Côte 25, 2me.

## OCCASION

Pour cause de changement de domicile, plusieurs beaux gramophones et divers meubles, beaux et neufs, sont à vendre, à la rue du Château 4, 1er. — Clauve.

On débitera samedi matin à la BOUCHERIE CHEVALINE, rue Fleury, la viande d'un

## poulain de lait

Grand assortiment de charcuterie  
Se recommande : Charles RAMELLA.

**VILLÉGIATURE**

## Hôtels - Pensions - Promenades

**VILARS Hôtel de la Croix d'Or**  
Téléph. 38 Séjour d'été  
But de promenade idéal pour écoles, sociétés et familles. — Belles salles. Grand jardin ombragé. Piano électrique. Dîners, Soupers sur commande. Repas de noces. Banquets. Consommations de 1er choix. Cuisine soignée. — G. Gaffner, propr.

**Excursion en CARS-LIMOUSINES**  
(s'ouvrant et se fermant à volonté)

Dimanche 25 mai 1930

**Chutes du Trummelbach**  
par Interlaken, Lauterbrunnen, Spiez  
Départ 8 h. Prix du billet fr. 15.—  
Renseignements et inscriptions d'avance à la Librairie Dubois, sous l'Hôtel du Lac. Téléphone 18.40

**Garage Hirondelle S. A.** Tél. 3.53

**YVERDON-LES-BAINS Hôtel de la Prairie**  
ouvert toute l'année  
Station des arthritiques. Deux sources. Maison de vieille renommée. Installations spéciales à l'hôtel pour traitement par la gymnastique médicale. Cure d'amalgamement. Troubles circulatoires et respiratoires. — Constipation. Débilité, etc. Demandez prospectus. — Garage boxe. — Téléphone 65.  
JH 2184 Y E. Sœur-Rohrer.

**MORAT lieu de séjour et but d'excursions**

Se recommandent :

Hôtel de la Couronne, terrasse sur le lac. Grandes salles pour sociétés. Garage. Tél. 40.  
Hôtel de la Croix-Blanche, terrasse sur le lac. Spécialités : poissons. Garage. Tél. 41.  
Hôtel-Pension de l'Aigle, Grand'Rue. Propriété. H. Ramstein. Téléphone 134.  
Hôtel-Restaurant, Enge. Eau courante et chaude. Tél. 269.  
Hôtel du Bateau, au bord du lac. Propriété. Ed. Soland. Tél. 44.  
Restaurant de la Brasserie. Jardin ombragé. Vue sur le lac. A. Bohner. Tél. 8.  
Pension-Famille Landry. A proximité de la gare et de la plage. Tél. 239.  
Café-Restaurant des Bains. Etablissement privé de bains sur le lac. Mme Grundmann.  
Restaurant sans alcool, Alb. Jöhr, Grand'Rue. Tél. 285.  
Confiserie Max Monnier, Grand'Rue. Tea-Room. Tél. 102.  
Confiserie Fréd. Asschlimann. Tea-Room et terrasse. Tél. 3.  
Tous renseignements pour Morat et environs sont obtenus au Bureau de renseignements.

**Valangin, Hôtel de la Couronne**

Joli but de promenades. Jardin ombragé. Salles pour familles et sociétés. Gramophones avec haut-parleur. Chambres et pension. Cuisine soignée. Consommations de 1er choix. Téléphone 67.33.  
Se recommande : Adolphe Wirz, chef cuisinier.

**Montmollin Hôtel de la Gare**  
Téléphone 71.96  
Belle situation — Vue sur le lac et les Alpes  
Bonne cuisine — Chambres confortables  
Se recommande : V. PELLEGRINI.

**CERLIER HOTEL „ERLE“**  
Lac de Bielle Cuisine soignée. Vins fins. Salles pour sociétés et noces. Bains de plage privés.  
Pensionnaires. — Tél. 8. Se recommande : Gottlieb STETTLER, anc. « Lion d'Or », Oberburg.

**Mouvement de la Jeunesse Suisse romande**

SAMEDI 24 MAI  
en cas de beau temps

## „Sou du printemps“

Place de l'Hôtel de Ville

# GRAND CONCOURS

Pour vos courses, faites vos achats à la

## Charcuterie Française

Temple-Neuf 18 Téléphone 1608

Conserves, charcuterie fine, saucissons, saucisses au foie. — Jambon, salami exquus. Baisse sur le porc et sur la volaille de Bresse. Mouton - lapin - caneton  
Se recommande : M. CHOTARD

**Cinéma Théâtre**

Du vendredi 23 au jeudi 29 mai 1930

UN GRAND FILM DE MOEURS SUR LA TRAITE DES BLANCHES

# BÉTAIL HUMAIN

Scénario de S. Bernfeld d'après un fait authentique. Interprétation : Luigi Serventi, Margot Walther-Landa, etc.  
Une étude cinglante et pénétrante sur la traite des blanches en Amérique du Sud

Au programme : Une comédie étourdissante de gaieté

**UNE HONNÊTE FRIPOUILLE** avec Réginald Denny

Location ouverte tous les jours, chez Mlle Isoz, magasin de cigares, sous l'Hôtel du Lac

Dimanche matinée permanente à 15 h.

## Société suisse pour Valeurs de Placement

Obligations 4 %, série B, de 1909

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de notre Société, tenue le 23 mai 1930, a approuvé les répartitions suivantes aux porteurs d'obligations 4 %, série B, de 1909 :

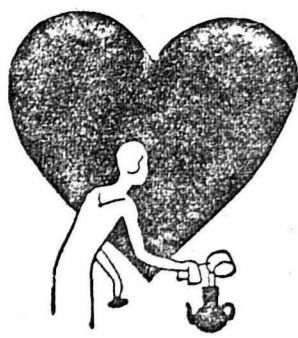
Part au bénéfice de l'exercice 1929-1930	fr. 4.95
Paiement de la part aux réserves extraordinaires	» 7.80
ensemble	fr. 12.75
moins 2 % impôt fédéral sur les coupons	» —.25
net	fr. 12.50

Le dit montant de fr. 12.50 est payable dès le 23 mai 1930 auprès des domiciles de paiement habituels, contre remise du manteau estampillé des obligations.  
Bâle, le 22 mai 1930.

**SOCIÉTÉ SUISSE POUR VALEURS DE PLACEMENT**







### Quand vous préparez du café,

vous n'avez pas seulement dans votre cafetière la propre valeur alimentaire que vous cherchez, mais aussi la caféine qui est un excitant du coeur et des nerfs et qui, pour beaucoup de personnes, peut être directement nuisible. Pourquoi ne pas tirer parti de cette situation et vivre sans caféine, c'est-à-dire ne boire que du café Hag décaféiné? Le café Hag est un véritable café en grains de haute qualité et ne provoquant cependant aucun de ces effets de la caféine aussi superflus que fâcheux. Essayez-le donc une fois!



Laiterie-Crèmerie  
**STEFFEN**  
Rue Saint-Maurice  
Pour les courses!  
Pour le dessert!  
Le meilleur  
Petit - Gruyère



La boîte de 6 portions  
**1<sup>15</sup>**

Notre Bonvillars si apprécié, mais déjà épuisé, est remplacé en mieux par vin blanc de Champagne  
Fr. 1.20 le litre verre à rendre  
- ZIMMERMANN S. A.

Pharmacie-Droguerie  
**F. TRIPET**  
Seyon 4 - Neuchâtel

Le vin du Dr Laurent reste toujours le tonique préféré des convalescents, des surmenés et des anémiques  
Prix du flacon fr. 3.50

**Fleurs annuelles**

Reines-marguerites, zinnias, tagettes, verveines, etc., forts plantons repiqués, le cent 6 fr., la douzaine 80 c.

**Géraniums Météore**

et variés de 70 c. à 1 fr. 20, rabais par quantité. Marguerites blanches et jaunes, pétunias, salvis, bégonias, lobélias, aux plus justes prix. - E. Coste, Grand-Buis, Serrières, Tél. 7.24.



Pourquoi le linge lavé au Vigor se maintient-il aussi blanc?

demande la brave Suzon

Grâce au **VIGOR**, mes mains se maintiennent souples et blanches.

Je veux volontiers vous le dire: C'est parce que la douce mousse du Vigor éloigne du tissu chaque impureté. Lavé au Vigor, le linge devient POSITIVEMENT BLANC et seul le linge vraiment propre - comme celui lavé au Vigor - peut conserver sa blancheur initiale. Un simple examen de vos mains vous convaincra de la qualité et de la douceur de ce produit. Dans une solution de Vigor, elles se maintiennent blanches et lisses, du fait que le Vigor rend tout frottement superflu. C'est grâce à cela que je peux faire mes lessives sans aucune crainte pour mes mains.



Découpez ce coupon et envoyez-le, dans une enveloppe ouverte affranchie de 3 Cis. -  
A l'Institut Sunlight, OLTEN.  
Veuillez me faire parvenir le prospectus de vos COURS GRATUITS par écrit, de ménage, couture et éducation.  
Y 19 28/5

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Lieu \_\_\_\_\_

SAVONNERIE SUNLIGHT, S.A. OLTEN

### Saisissez cette occasion vraiment unique

Comme nous discontinuons de tenir en magasin l'article fantaisie nous cédon à des PRIX EXCESSIVEMENT AVANTAGEUX, et ceci jusqu'à épuisement de notre stock, de très jolies pièces telles que lampes, brûle-parfum, veilleuses, bombonnières, vases, etc.

Vous serez convaincus de l'avantage qui vous est offert en jetant un coup d'œil à notre vitrine.

**Marcel FATH**  
Horlogerie - Bijouterie  
Neuchâtel - Place du Port  
en face de la poste

### Prudence!!!

Si vous voulez boire un apéritif de marque sain, stomacal, hygiénique, ne demandez plus un «Bitter» mais exigez...  
Un «DIABLERETS»

A vendre une  
**poussette d'enfant**

en très bon état. - S'adresser à S. Porchet, Parcs 67.

### MEUBLES A VENDRE:

Un lit complet, noyer, deux places, un lit fer avec matelas bon crin, un sommier divan-tour, un petit canapé Louis XVI, une table Louis XVI, une table à ouvrage Louis XVI. S'adresser au magasin, rue des Moulins 89.

NOS

# ROBES D'ÉTÉ

- Robes** soie artificielle, imprimées... **8<sup>50</sup> 14<sup>50</sup> 17<sup>50</sup>**
- Robes** cretonne fleurie **12.- 15.- 17<sup>50</sup> 18<sup>50</sup>**
- Robes** chemisier, soie artificielle lavable, jolies rayures... **15<sup>50</sup> 27<sup>50</sup> 39.-**
- Robes** chemisier toile de soie, blanc et couleur... **22<sup>50</sup> 29<sup>50</sup> 36.-**
- Robes** voile de coton imprimé, haute nouveauté... **28<sup>50</sup> 32.- 35.- 39<sup>50</sup>**
- Robes** JAPON IMPRIMÉ **48.- 58.- 62.-**

Visitez nos rayons librement et voyez notre choix immense dans tous les genres. Nos robes de crêpe de Chine imprimé. Nos robes de mousseline, chiffon et crêpe Georgette. Les dernières créations comme modèles et dessins. Grand choix de blouses chemisier.

**ATELIER DE COUTURE SUR MESURE**

**Wirthlin & Cie**

TÉLÉPHONE 5.83 RUE SAINT MAURICE 63 HONORE NEUCHÂTEL TÉLÉPHONE 5.83

# Dernières Dépêches

## Délicate situation politique en Grande-Bretagne

Les libéraux et les travaillistes ne réussissent pas à s'entendre.

-LONDRES, 23. — Le « Star » écrit que les probabilités d'élections générales prochaines se précisent de plus en plus. Depuis la crise survenue sur la question du chômage au sein même du parti travailliste, il est permis d'indiquer, dit le journal, que les négociations se poursuivaient depuis quelques semaines déjà entre les chefs du parti travailliste et du parti libéral en vue de la conclusion d'une entente entre ces deux partis, ont définitivement échoué. M. Macdonald semblerait donc ne pas avoir d'autre alternative que de démissionner.

Le sort du gouvernement est dans les mains des conservateurs.

-LONDRES, 23 (Havas). — Bien que le projet d'une entente libéralo-travailliste soit maintenant abandonné, puisque le gouvernement a refusé de transiger sur la question de la représentation proportionnelle et se trouve de ce fait dans une situation plutôt critique, les milieux conservateurs refusent des élections générales prochaines. Ils déclarent qu'étant donné la situation, aux Indes et la publication imminente du rapport Simon, le parti ne désire pas le gouvernement pour le moment et l'impression générale est que la crise sera retardée jusqu'à l'automne prochain.

Le parti libéral se réunira mardi prochain pour arrêter son attitude lors du débat que les conservateurs engageront le lundi sur le chômage. On croit qu'ils décideront de ne pas prendre part au vote. Dans ces conditions, la majorité du gouvernement serait réduite à quelques voix.

Le cabinet a tenu jeudi soir une réunion avant la séance du parti travailliste parlementaire, mais on n'en connaît pas encore le résultat.

## Aux Etats-Unis, quatre fabriques de feux d'artifice font explosion

-TOMPSONVILLE (Connecticut), 23 (Havas). — Quatre fabriques de feux d'artifices, dont deux étaient pleines d'énormes fusées, ont sauté à environ trois kilomètres de la ville. Il y a eu une série d'explosions. Plusieurs maisons du voisinage ont été ébranlées. Il y a des blessés, mais heureusement pas de morts. Les dégâts se montent à environ 400,000 francs.

## Un bijoutier volé en voyage

-BERLIN, 23 (C. N. B.). — Un bijoutier de Francfort qui est arrivé à Berlin jeudi soir, a été victime d'un vol important. Le commerçant avait emporté une riche collection de perles et de joaillerie qui étaient enfermées dans un coffret spécial. C'est seulement à son arrivée dans son hôtel que le bijoutier s'aperçut que la cassette avait été fracturée et vidée de son contenu. Le vol semble avoir été commis pendant le voyage.

## Une maison en construction s'effondre

-NEW-YORK, 23 (Havas). — Le deuxième étage d'une maison en construction du quartier ouest de la ville s'est effondré. Cinq ouvriers ont été tués et quinze sont blessés.

## Les saints de glace

On appelle ainsi la période du 11 au 13 mai correspondant à Saint Mamert (11 mai), Saint Pancrace (12 mai) et Saint Servais (13 mai). Ces trois saints ont la réputation de provoquer chaque année, après les premiers beaux jours du printemps, une baisse de température particulièrement désagréable. Le mois de mai 1930 confirme d'une manière éclatante cette croyance. En effet, la température de la fin du mois d'avril et du commencement de mai fut assez élevée. Le 5 mai, le maximum enregistré à l'Observatoire de Neuchâtel est déjà de 20°8. Mais à partir du 7, la température baisse; la moyenne diurne est de 8°8 le 7, elle descend à 6°7 le 8 et oscille entre 7° et 9° jusqu'au 13. Ensuite, on remarque une hausse continue de la température diurne; celle dernière est de 14°5 le 14, de 13°3 le 15, de 15°9 le 16 et de 16°1 le 17. Conclusion: cette année, les saints de glace ont mérité leur réputation.

Mais en météorologie, pour qu'un résultat soit certain, il faut le vérifier sur un grand nombre d'années d'observations. Passons rapidement en revue les résultats des dernières années. En 1929, les températures moyennes des 11, 12 et 13 mai sont respectivement de 12°5, 13°4 et 14°2.

On remarque que la température des jours précédents et suivants est plus basse. Les saints de glace n'ont donc pas produit de baisse de température en 1929. En calculant la température moyenne pendant les saints de glace pour les années 1905 à 1929, on obtient les résultats suivants:

Année	Température	Année	Température
1905	12°4	1918	13°5
1906	15°1	1919	15°2
1907	16°4	1920	15°7
1908	16°7	1921	14°8
1909	14°2	1922	14°0
1910	8°2	1923	8°8
1911	14°9	1924	13°2
1912	21°9	1925	12°8
1913	11°5	1926	12°4
1914	8°7	1927	9°8
1915	14°0	1928	9°0
1916	11°9	1929	13°4
1917	19°1		

Durant cette période de vingt-cinq ans, la température est en moyenne de 13°5 pendant les saints de glace et de 13°7 pendant le mois de mai. Or, les saints de glace se produisant un peu avant le milieu du mois, la température pendant cette période du 11 au 13 mai devrait être plus basse que celle du mois pour que les fameux saints méritent leur mauvaise réputation. Il n'en est rien; on peut donc conclure qu'en moyenne la température ne présente rien d'anormal à Neuchâtel pendant les saints de glace. Mais quand on considère les années séparément, il y en a évidemment qui vérifient la croyance populaire. 1930 est typique à cet égard; la température du 11 au 13 mai est de 8°4, c'est la plus basse constatée à cette époque après celle de 1910. Par contre, en 1912, le maximum de l'année, 29°5 s'est produit le jour de Saint Pancrace, le 12 mai.

En terminant, cherchons à expliquer

## Le traité naval au Sénat américain

Les efforts des adversaires pour le faire rejeter.

-WASHINGTON, 23 (Havas). — Contrairement au sénateur Borah et aux autres partisans du traité naval, le sénateur Johnson, adversaire de l'accord de Londres, demande l'adjonction, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, d'une douzaine de témoins nouveaux.

En outre, le sénateur Hale, président du comité naval, annonce des auditions indéfinies devant son comité.

Néanmoins, les chefs des groupes du Sénat n'ont pas abandonné l'espoir de faire voter le pacte par le Sénat, d'ici une semaine, en écourtant les débats. Les amiraux ont continué jeudi à déposer de façon contradictoire.

Deux d'entre eux, les amiraux Moffett et Hepburn, défendent le traité, tandis que les deux autres amiraux, Sheffield et Reeves l'attaquent comme inéquitable et indésirable.

## La révolte des Indes

Des autos blindées.

-SURATE, 23. — 250 cavaliers indigènes commandés par un colonel et cinq automobiles blindées armées de mitrailleuses sont arrivés.

Disparition de dynamite.

-CARACHI, 23 (Havas). — Une grande quantité de dynamite a disparu mercredi soir d'un wagon qui stationnait en gare.

## Un discours du chef des nationalistes hindous

-BOMBAY, 23 (Havas). — Parlant devant 100,000 personnes, M. Patel, nouveau chef des volontaires, a protesté contre les violences de la police vis-à-vis du mouvement nationaliste, auquel, dit-il, il tient à conserver un caractère pacifique. Il a préché à ses auditeurs l'économie en matière de tissus indigènes, dont les approvisionnements baissent.

## Le zeppelin est au Brésil

FRIEDRICHSHAFEN, 22 (Wolff). — L'atterrissage du «Comte Zeppelin» à Pernambuco se fera jeudi soir. Le dirigeable repartira samedi.

PERNAMBOCO, 23 (Havas). — Le «Comte Zeppelin» a atterri à 18 h. 30 jeudi.

## Le crime d'un fanatique

-CAHORS (Dép. du Lot), 23 (A. T. S.). — Une Arabe nommée Chaneim Faroudja a été trouvée poignardée. On suppose que le crime est l'œuvre d'un fanatique furieux de voir que cette femme assistait au culte catholique bien qu'appartenant à la religion musulmane.

## Deux accidents d'aviation

-GATTOVITZ, 23 (Wolff). — Au cours d'un meeting d'aviation, l'aviateur Bialy, de Cracovie, a été précipité sur le sol, après avoir fait pendant un quart d'heure de l'acrobatie aérienne. Deux écoliers ont été atteints par les ailes de l'appareil; l'un d'eux est mort immédiatement, l'autre a été grièvement blessé. L'aviateur lui-même a dû être transporté à l'hôpital dans un état très grave.

-PRAGUE, 23. — Deux avions militaires sont entrés en collision aux environs de Prague. Deux officiers ont été tués et un sous-officier blessé.

## Etat civil de Neuchâtel

comment s'est développée cette croyance contredite par une statistique sérieuse. Au mois de mai, le jour est déjà long et le soleil nous envoie passablement de chaleur quand le ciel est clair. Mais la terre n'ayant pas encore eu le temps de se réchauffer, dès que la nébulosité arrête les rayons du soleil, la température redescend rapidement. A cette cause s'ajoute parfois le vent froid du nord ou du nord-est, qui contribue pour une large part à la baisse de température. Voilà pourquoi nous avons souvent, pendant le mois de mai des périodes froides alternant avec de journées étouffantes. Seulement, ces périodes ne se produisent pas nécessairement aux environs du 12 mai et ne semblent obéir à aucune loi. Il est vrai que bien des personnes font durer la période des saints de glace en leur ajoutant Saint Boniface et Saint Pégrin. Pour ces personnes-là, je citerai simplement ce proverbe météorologique:

Saint Servais, Saint Mamert,  
Saint Pancrace,  
Voilà les trois Saints de glace.

E. GUYOT.

## Un motocycliste se jette contre une auto

Il roulait sans permis.

GENEVE, 22. — Jeudi après-midi, à l'intersection de la rue de Candolles et du boulevard des Philosophes, un motocycliste, M. Jean Rupp, 21 ans, serrisseur, Saint-Gallais, domicilié à Genève, est allé se jeter contre une grosse voiture occupée par trois Américains. Le motocycliste fut relevé ensanglanté à cinq mètres du lieu de la collision sur la chaussée. Le blessé, qui portait des plaies béantes à la tête et avait en outre le crâne fracturé, a été transporté à l'hôpital cantonal dans un état désespéré. Le side-car, qui avait pris feu aussitôt, est entièrement carbonisé.

Des trois occupants de l'automobile, seul M. Thomas Adams a été légèrement blessé à la tête par des éclats de verre.

L'enquête a établi que le motocycliste circulait sans permis de conduire et sur une machine prêtée par un de ses amis.

## Etat civil de Neuchâtel

DECES

15. Jean-Jacob Schafeliter, retraité de l'usine à gaz, né le 30 juin 1859, veuf de Suzanne-Marguerite Muller.

17. Charles-Henri Wanner, vigneron, né le 2 juin 1864.

19. Louis-Adolphe Collin, agriculteur à Corcelles, né le 15 décembre 1891, époux de Sophie-Adèle Bille.

19. Benjamin Kolp, fonctionnaire fédéral retraité, né le 23 septembre 1876, époux de Clara-Louisa Thonney.

NAISSANCES

19. Huguette Simonet, fille de Jules-Emile, chauffeur et de Denise-Louise née Rougemont.

20. Nadine-Alice Germond, fille de Philippe-Eugène, au Pâquier et d'Allice-Ida née Jeanneret.

MARIAGE CELEBRE

21. Georges Bonhôte, employé à Neuchâtel et Anna Markwelder, à Mendecein.

## Chronique régionale

### Le cours de landwehr

Une soirée familiale à Môtiers.

(Corr.) Le cours de répétition du régiment 41 de Landwehr est terminé, en ce qui concerne son séjour au Val-de-Travers. La compagnie 1 du bataillon 108, cantonnée à Môtiers, est partie jeudi matin, à 6 heures, pour les manœuvres de régiment qui ont lieu sur le plateau du Jura, du Chasseron au Creux-du-Van. Le bataillon passera ensuite les deux dernières nuits de son cours à Cortaillod et sera démobilisé samedi, à Colombier.

Pour la dernière veillée à Môtiers, une soirée familiale avait été organisée par un groupe de sous-officiers et de soldats. Elle eut lieu à la salle des conférences, aménagée pour le cours en foyer du soldat. Quelques véritables artistes s'y firent applaudir dans leurs productions musicales, accompagnées au piano par Mlle Polonghini, de Fleurier, et M. Marcel Martin de Môtiers. Morceaux de violon, de verrophone, de clochettes, de déclamation, chant et intermède comique, rien n'y manqua. Le chœur mixte national de Môtiers prêta son concours par l'exécution de quatre de ses plus beaux chants.

Pour terminer, le capitaine Bühler, chef de la compagnie, remercia bien vivement les autorités et la population de l'accueil chaleureux qui a été fait à la Landwehr neuchâteloise. Il assure que tous garderont un excellent souvenir des dix jours passés à Môtiers. Il adresse ses remerciements au Chœur mixte et témoigne particulièrement sa reconnaissance aux organisateurs du foyer du soldat qui se sont dévoués sans compter.

A son tour, M. G. Cottier, président de commune, déclare que la population a eu un très grand plaisir à recevoir et à loger la troupe, dont il loue le maintien correct. Il se félicite des bonnes relations qui n'ont cessé d'exister entre soldats et civils et souhaite à tous un heureux retour dans leurs foyers. Puis, au nom des autorités, une distribution de thé, café et petits pains est faite, et chacun regagne ses cantonnements pour se préparer au départ.

### CONSTANTINE

#### A la maison de convalescence et de repos

La commission de surveillance de la «Maison de convalescence et de repos de Constantine» a tenu sa séance annuelle lundi 19 courant au siège même de l'institution et a pris connaissance du rapport annuel, qui signale la bonne marche de la maison et la démission de la directrice; Mme Guyot a, dès la fin d'avril, été remplacée par Mlle Muller, de Genève, très entendue et bien préparée pour conduire cette institution.

C'est pendant la saison d'été qu'il y a le plus de pensionnaires dans la «maison de Constantine», qui est l'ancien château Nicole, et à certains moments — surtout pendant les vacances horlogères — on ne peut pas répondre à toutes les demandes d'admission, malgré un certain nombre de chambres louées dans le village; c'est que tout concorde à faire de la Maison de Constantine un séjour de repos vraiment idéal au milieu des magnifiques et paisibles campagnes du Vully d'où l'on jouit d'une vue remarquable sur le lac de Morat, le plateau suisse et les Alpes; et il y a tout autour de l'agreste village une série de délicieuses promenades qui augmentent le charme de ce séjour de repos.

Cette utile institution, qui rend tant de précieux services depuis treize ans, est sous la surveillance d'une commission, nommée par la société suisse d'utilité publique, à laquelle M. Nicole avait fait don, par testament, de sa belle propriété de Constantine; cette commission, formée de délégués des sociétés cantonales d'utilité publique des trois cantons romands, est présidée par M. Alphonse Droz, pasteur à Yverdon, autrefois pasteur à Constantine.

A la séance de lundi dernier, il a été enregistré avec de vifs regrets la démission du docteur Humbert, médecin cantonal à Neuchâtel, qui a rendu de précieux services à la Maison de Constantine et que le surcroît de ses occupations oblige à donner sa démission.

### PESEUX

#### Le téléphone automatique

(Corr.) La centrale téléphonique automatique de Pesoux qui doit remplacer la centrale manuelle de Corcelles sera, si aucun contretemps ne survient d'ici là, mise en service dans un huitaine de jours.

Il y a longtemps déjà que les rues avaient été éventrées et que des câbles y avaient été enfouis; chaque abonné possédait depuis plusieurs semaines le nouvel appareil; mais pour beaucoup le système automatique demeurait une innovation mystérieuse et pleine d'embûches. Aussi faut-il remercier la direction des téléphones d'avoir organisé dans nos villages des conférences destinées à initier le public à l'emploi des nouveaux appareils. A Corcelles tout d'abord, puis à Pesoux, M. Perrin, qui nous avait été délégué par l'administration, exposa avec clarté le maniement de l'appareil automatique, puis nous donna un aperçu bref, mais très documenté, de l'essor merveilleux de la région des téléphones, l'une des moins routinières qui soient: le film qui fut déroulé le prouva bien.

Destiné avant tout à faire comprendre les services que le téléphone peut rendre, ce film nous montre aussi, et c'est peut-être là qu'il est le plus éloquent, que l'administration fait pour les campagnes et les régions montagneuses: installer des centrales pour les grandes villes, tout bon commerçant le ferait; mais sortir les campagnes et les hautes vallées de leur isolement, alors que la l'installation et l'exploitation de lignes téléphoniques cessent de constituer une bonne affaire, donner, ce qui est en outre, à ces populations les avantages d'un instrument devenu ailleurs indispensable, ce n'est pas exercer un monopole, mais bien assurer un service public.

Mais aussi sait-on, là-bas et là-haut, l'apprécier et l'utiliser: il nous souvient d'avoir vu à l'Hôtel du Belvédère, au flanc même du Cervin et à une altitude de 3208 mètres, des guides à peine descendus du sommet prendre téléphoniquement rendez-vous avec des touristes pour la prochaine ascension, s'éparpillant ainsi six heures de marche.

L'administration a supposé qu'il n'y avait pas de mieux à faire, et nous en sommes convaincus, car elle nous a fait connaître, par l'intermédiaire de M. Perrin, que nous sommes en possession de la liste des abonnés, qui pourra être portée dans les chiffres à 450.

## BEVAUX

### Derniers devoirs

On nous écrit: Notre population a rendu, mercredi, les derniers devoirs à M. Charles Ribaux-Gottreau, qui s'était occupé de longues années avec dévouement, énergie et intelligence de la chose publique. Le défunt fut plusieurs années président du Conseil communal.

## NEUCHÂTEL

### Election pastorale

Les électeurs sont convoqués pour réélire M. Ernest Morel, pasteur de la paroisse réformée française, les samedis 24 et dimanche 25 mai.

Le bureau électoral, installé à l'hôtel de ville, sera ouvert demain de 17 h. à 20 h. et dimanche, de 8 h. à 12 h.

### Encore un vol

Dans la nuit de mercredi, le salon de coiffure de M. Willy Kammann, à Gibraltar a été cambriolé. On a constaté qu'une somme de 400 fr. environ avait disparu, ainsi que de la marchandise.

### Le fauteuil des centénaires

Il nous était arrivé de penser et de dire ici qu'attendre la centième année de quelqu'un pour lui offrir le fauteuil qui solennise cet anniversaire, c'était un peu tard.

On nous envoie une découpe de journal où la même idée est exprimée, assez brièvement, ce qui nous empêche de reproduire cet article ainsi qu'on nous le demande.

Il n'en reste pas moins vrai que si le fauteuil en question était donné à quiconque arrive à l'âge de nonante ans, l'Etat n'en verrait pas son budget grevé au point de craindre un notable déficit. Et si le ou la nonagénaire atteignait l'âge de cent ans, ça ferait toujours dix années d'un confort auquel chacun apprécierait.

### Aux amis des oiseaux

On nous écrit: Quand vous voyez sur le sol, dans la forêt ou dans un jardin, un oisillon tombé du nid, prenez-le délicatement et posez-le dans une haie, dans un buisson ou sur une branche d'arbre, le plus près possible de l'endroit où vous l'avez trouvé. Les parents, qui le cherchent, entendront les cris d'appel de leur petit et viendront le nourrir. N'empêchez pas l'oisillon chez vous; il sera sous vos soins il périra très probablement.

### Musiques militaires neuchâteloises

La fête cantonale des Musiques militaires neuchâteloises aura lieu au Locle, le dimanche 29 juin avec renvoi éventuel au dimanche 6 juillet.

### IVme et dernier concert Reibold

(Comm.) La saison avancée oblige à remettre à l'automne un 5me concert, moderne, qui complètera la série des «chefs» de la littérature du piano.

Tous les amateurs de musique se réjouiront d'applaudir une fois encore, ce soir, le remarquable pianiste qu'est M. Fritz-Hans Reibold, dans deux groupes importants d'œuvres de Chopin et de Liszt.

Programme varié s'il en fut: ballade, nocturne, valse, étude, mazurka, improromptu, polonaise, de Chopin; funérailles, harmonies du soir, feu follet, au bord d'une source, campanella, valse de Méphisto, de Liszt. Ce sera le magnifique couronnement d'une série, telle que nous n'en avons sans doute jamais eu auparavant, d'interprétations de premier ordre et dont le souvenir restera gravé dans toutes les mémoires.

## CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

### La rectification de la correction des eaux du Jura

Monsieur le rédacteur, Il est intéressant de constater que peu à peu les esprits intéressés sont forcés de reconnaître que notre lac n'est pas neuchâtelois mais de grands services à tous, sauf à nous Neuchâtelois.

Cela posé, nous serait-il permis de poser ouvertement les neuf questions suivantes, à qui de droit:

1° Est-il acquis qu'un château reçu en cadeau en 1261-1262 ne devait pas passer en 1895 dans les mains d'un tiers?

2° Est-il certain que nous avons — pour les services rendus aux usiniers de l'Aar, etc. — droit à la rétrocession du château de Thélème de la Maison de Savoie, qu'à une heure néfaste nos amis de Berne se sont appropriés?

3° Est-il certain qu'outre ces terrains ci-devant neuchâtelois, et que nous réclamons comme faisant partie intégrale de notre canton — est-il certain que nous ayons droit à de larges compensations pour les services rendus «jusqu'ici»?

4° Est-il certain que la connaissance de nos autorités neuchâteloises que le canton de Berne a exporté de l'énergie électrique (voir Gazette de Lausanne 28. II. 29 en 1920 pour 6300.000 fr. suisses) et en 1928 pour 2 millions 100.000 (vingt et un millions? de francs suisses)?

Est-il venu à la connaissance de nos autorités que nos millions excédés pour l'énergie exportée, nos amis de Berne n'ont pas eu à importer de l'énergie électrique chez eux pour leurs propres besoins?

Est-il certain que nos autorités pensent continuer à laisser notre canton à la merci des usines génératrices d'autres cantons, quand notre lac peut amplement suffire à tous nos besoins?

Est-il prouvé que nous ne saurions que faire des millions que nous voudrions les forces motrices que nous, à notre tour, pourrions exporter, non pas seulement une seule fois, mais chaque année, et que nous voulons vraiment mettre à profit les forces latentes de notre lac?

Est-il prouvé que seuls dans le concert international nous, Neuchâtelois, n'avons pas le droit de mettre à profit l'eau de notre lac, quand Berne, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, etc. ont mis à profit les forces hydrauliques dont ils pouvaient disposer?

Est-il prouvé que de recevoir des compensations pour notre lac, ne constituerait pas à la longue le grand danger pour le surplus jeunesse, comme ayant l'apparence d'une aumône peu digne et certainement nuisible au bon développement de libres et honnêtes citoyens?

Nous serions bien aise de connaître les vues de nos hautes autorités sur ces neuf questions.

Un Neuchâtelois.

### Disparition et non faillite

Neuchâtel, 22 mai 1930.

Monsieur le rédacteur, La rédaction du compte rendu des délégués du Grand Conseil n'est pas un travail facile et je suis par expérience que des erreurs se glissent inévitablement dans des articles de ce genre. Toutefois il est en ce qui concerne le Grand Conseil, d'une certaine importance. C'est le cas lorsque dans votre numéro du 21 mai vous écrivez que j'ai parlé de «la faillite de la Caisse d'épargne». Or j'ai simplement mentionné la «disparition» de cet établissement, ce qui n'est pas la même chose. Je suis allé faire allusion à une faillite pour la bonne raison qu'une mesure de ce genre n'a sauf erreur peut-être été envisagée.

En vous remerciant de bien vouloir accueillir cette petite mise au point, je vous présente, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Marcel de COULON.

## «Un voyage à la lune!»

On nous écrit sous ce titre: C'est celui dont rêvent tous les fileuls du Mouvement de la jeunesse suisse romande. Et quoi de plus merveilleux pour eux que des vacances passées dans notre maison «La Lune», à Saint-George (Vaud)? Vacances inoubliables, pleines de soleil et de joie.

Mais, n'allongeons pas ce sujet, car nous l'avons déjà traité ici même, en annonçant un «Sou du printemps». Or, cette manifestation, destinée à couvrir les frais des vacances, et entretenir nos activités diverses, avait été renvoyée de quelques semaines à cause du mauvais temps.

Cependant, nous comptons toujours sur votre bonté, et si le temps le permet, c'est le samedi 24 mai que le «Sou» aura lieu.

Un concours sera organisé: Sur une ligne blanche, les dames déposeront leur obole. Sur une autre, les messieurs videront leur bourse.

Laquelle des deux lignes sera la plus longue?...

«Allongez la ligne...» Rendez-la proportionnée à votre générosité! Et acceptez, dès maintenant, nos remerciements les plus chaleureux, avec ceux de nos chers petits fileuls!

## Synode national

Le synode de l'Eglise nationale s'est réuni hier matin en session ordinaire de printemps, au Château de Neuchâtel, sous la présidence de M. A. Lequin, pasteur.

Le rapport de gestion, présenté par le pasteur Marc Borel, secrétaire, relève les points suivants: les démissions des pasteurs Jules André, de Colombier, et W. Eichenberger, de Saint-Aubin, deux fidèles serviteurs qui ont exercé, le premier, un ministère de 41 ans et le second, un ministère de 25 ans dans l'Eglise neuchâteloise; les nominations de MM. H. Haldimann comme premier pasteur subsidiaire et Maurice Neri comme second auxiliaire de la paroisse de la Chaux-de-Fonds; le décès à Saint-Blaise de M. Edm. Rheinwald, ministre-impromptuaire; l'arrangement nouveau qui unit la paroisse des Planchettes à celle de la Chaux-de-Fonds; la collecte de la Réformation, qui a produit en 1929 la somme de 3566 fr.; la statistique ecclésiastique qui accuse une nouvelle et inquiétante diminution des baptêmes; les jubilé de 40 années de ministère des pasteurs J. André, G. Perret, et E. Schinz et ceux de 25 ans de ministère des pasteurs Jaquier et Parel; le jubilé de 50 ans de services de M. L. Hirschi, ancien d'Eglise aux Eplatures; les restaurations des temples de Colombier, Noiraigue, Auvernier, la Brévine et l'inauguration des orgues du temple des Bayards; la campagne anticoolique, qui a abouti au vote heureux du 6 avril, etc.

Le rapport de gestion soulève quelques discussions: S'agissant de l'aide financière à accorder au projet des Unions chrétiennes concernant la création d'un poste d'agent-visiteur à Leyzin, le Synode, tout en reconnaissant la nécessité de cette création, décide de demander à la commission synodale un supplément d'information, avant de s'engager plus avant dans cette entreprise. Quant aux cours militaires préparatoires organisés le dimanche matin, le bureau est prié d'intervenir pour que ces cours ne portent aucun préjudice aux cultes de jeunesse.

Le secrétaire-archiviste, M. Olivier Clout, présente les rapports annuels sur les fonds des sachets et de paroisses. Les dépenses d'assistance ont dépassé 87,000 francs. Les comptes de la caisse centrale accusent pour 1929, aux recettes 71,500 fr. et aux dépenses 51,300 francs. Le capital de la caisse centrale s'élève à 539,894 francs.

Le pasteur Ganguin expose la situation de la caisse de retraite des pasteurs, qui fonctionne normalement. Caisse subventionnée actuellement 13 pasteurs et 16 veuves de pasteurs.

Le synode vote le renouvellement pour 1930 des contributions paroissiales (allocation volontaire de 100,000 fr. à l'Etat). Il décide l'envoi d'une adresse de circonstance à l'Union des Eglises belges, à l'occasion du prochain synode d'Anvers.

Le pasteur Barrelet, de Travers, a présenté un intéressant rapport sur les méthodes et programmes d'enseignement religieux; les conclusions de ce rapport, adoptées par la Pastorale nationale, sont renvoyées à une commission de l'enseignement religieux, qui est nommée séance tenant.

Le pasteur Marc Borel renseigne l'assemblée sur le travail de la commission interecclésiastique qui prépare la célébration du quatrième centenaire de la Réformation en pays neuchâtelois. La manifestation cantonale aura lieu le dernier dimanche d'octobre et les paroisses organiseront des manifestations locales le premier dimanche de novembre. Il est très désirable que la collecte qui se fait actuellement dans les paroisses en vue de ces manifestations, soit bien accueillie et donne un bon résultat.

Les travaux de la révision du psautier romand ont été retardés par la maladie de celui qui en est un des principaux artisans, M. Ch. Ecklin, ancien pasteur. Le travail se poursuit cependant et le synode vote à cet effet les crédits nécessaires.

Le pasteur Lequin rapporte enfin sur les travaux de la Fédération des Eglises suisses, qui tiendra ses assises annuelles à Neuchâtel les 16 et 17 juin prochains. Le public religieux de notre ville aura l'occasion de s'associer à ces manifestations qui ont pour but de fortifier l'unité spirituelle du protestantisme suisse.

Ouverte par une prière du président, la séance est levée après une prière prononcée par le pasteur Willeumier.

## Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.20

Cours des changes du 23 mai, à 8 h. 15

Paris	20.24	20.29
Londres	25.14	25.13
New-York	5.155	5.185
Bruxelles	72.07	72.17
Milan	27.05	27.10
Berlin	123.28	123.38
Madrid	62.50	63.50
Amsterdam	207.65	207.85
Vienne	72.84	72.94
Budapest	90.25	90.35
Prague	15.20	15.36
Stockholm	138.40	138.60

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

## Madame veuve James RUSSELOT

enlevée à leur affection le 21 mai 1930, dans sa 83me année.

Neuchâtel, le 21 mai 1930.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le vendredi 23 mai, à 13 heures. Culte à midi trois quarts.

Domicile mortuaire: Chantemerle 8.

On ne touchera pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

## Mercuriale du marché de Neuchâtel

du jeudi 22 mai 1930

Pommes de terre	20 litres	2.50	—
Pommes de terre nouv.	1 kg.	0.45	0.60
Raves	le paquet	0.20	0.30
Haricots	1 kg.	2.20	—
Pois	20 litres	1.10	1.20
Carottes	le paquet	0.35	0.40
Potreaux	1 kg.	0.10	0.30
Choux	la pièce	0.40	0.60
Choux-fleurs	1	1.50	—
Oignons	le paquet	0.20	—
Oignons	la chaîne	0.50	—
Asperges (du pays)	la botte	1.20	1.30
Asperges (de France)	1	1.40	1.50
Radis	1 kg.	0.15	0.30
Pommes étrangères	1 kg.	2.00	—
Beurre	1 kg.	5.50	6.00
Beurre (en mottes)	1 kg.	5.50	5.80
Fromage gras	1 kg.	3.50	3.80
Fromage demi-gras	1 kg.	2.80	3.00</